

La sécurité incendie au Québec

STATISTIQUES SUR LES INCENDIES

DÉCLARÉS EN 2021 ET EN 2022



Cette publication a été produite par l'Équipe statistique de la Direction du développement et de l'inspection en sécurité incendie de la Direction générale de la sécurité incendie et des télécommunications d'urgence (DGSITU) du ministère de la Sécurité publique.
Ce document est disponible en version électronique sur Québec.ca.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Ministère de la Sécurité publique

Tour du Saint-Laurent, 6^e étage

2525, boulevard Laurier

Québec (Québec) G1V 2L2

SSI-SOUTIEN@msp.gouv.qc.ca

Téléphone : 418 646-6777, poste 40045

Sans frais : 1 866 702-9214, option 1

Télécopieur : 418 646-5889

Sans frais : 1 877 607-0418

REMERCIEMENTS

La DGSITU tient à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la préparation de ce document, particulièrement ses collaborateurs du Bureau du coroner et ses partenaires du milieu.

Coordination : Djibril Cissokho

Recherche, analyse et rédaction : Djibril Cissokho et William Deschênes

Assistance technique et compilation des données : William Deschênes et Zita Nadège Olympio

ISBN 978-2-555-01333-9 (PDF)

Dépôt légal – 2025

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

SI-068(2025-10)_v4

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation du ministère de la Sécurité publique.

© Ministère de la Sécurité publique – octobre 2025

EN BREF

Portrait général en 2021 et en 2022

Incendies déclarés et victimes en moyenne par année

Incendies déclarés : **16 689**

Personnes décédées : **41**

Personnes blessées : **308**

Régions administratives et grandes villes

Les taux d'incendies les plus élevés ont été enregistrés dans :

Régions

1-Saguenay-Lac-Saint-Jean :
2,78 incendies par 1 000 habitants

2-Abitibi-Témiscamingue : **2,58 incendies par 1 000 habitants**

Grandes villes de plus de 100 000 habitants

1-Saguenay : **2,96 incendies par 1 000 habitants**

2-Trois-Rivières : **2,19 incendies par 1 000 habitants**

Incendies résidentiels

Bâtiments endommagés : **4 951 par année ; en moyenne 13,6 par jour**

- Lieu d'origine – résidentiel : **47,2 %**
- Cause : Erreur humaine : **48,7 %**

Bâtiments non équipés d'avertisseurs de fumée lors d'incendies : **17,2 %**

Pertes matérielles estimées : **306,68 M\$ par année**

Types d'incendies déclarés

Incendies extérieurs sans perte : **38,4 %**

Incendies de bâtiments avec pertes : **38 %**

Incendies de véhicules : **13,9 %**

Incendies de cheminées : **5,4 %**

Incendies extérieurs avec pertes : **4,4 %**

Usage des bâtiments endommagés

Résidentiel : **74,4 %**

Commercial : **7,6 %**

Industriel : **5,5 %**

Services : **5,3 %**

Agricole : **2,8 %**

Transport, communication et services publics : **1,6 %**

Immeubles non exploités et étendues d'eau : **1,5 %**

Culturel, récréatif ou de loisirs : **1,1 %**

Pertes matérielles estimées : **553,78 M\$ par année**

Incendies agricoles

Bâtiments endommagés : **190 par année**

Type de bâtiments le plus touché par les incendies :
Élevage d'animaux (38,5 %)

- Lieu d'origine – Entreposage intérieur et garage : **38,8 %**
- Cause : Défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique : **31,2 %**

Bâtiments non équipés d'avertisseurs de fumée lors d'incendies : **68,3 %**

Pertes matérielles estimées : **35,99 M\$ par année**

Tendances depuis 2014

En hausse

Nombre d'incendies extérieurs : **+4,6 %**

Nombre d'incendies de véhicules : **+8,2 %**

Nombre d'incendies de bâtiments avec pertes : **+7,4 %**

En baisse

Taux d'incendies par 1 000 habitants : **-3,1 %**

Nombre de décès : **-52,6 %**

Nombre de personnes blessées : **-30,6 %**

TABLE DES MATIÈRES

<u>EN BREF</u>	III
<u>LISTE DES GRAPHIQUES</u>	VII
<u>LISTE DES TABLEAUX</u>	IX
<u>MÉTHODOLOGIE</u>	1
<u>INTRODUCTION</u>	5
Les rapports d'incendie reçus au MSP par les SSI et les compagnies d'assurance	5
Les communications d'urgence au 9-1-1	7
<u>CHAPITRE 1 : ÉVOLUTION GLOBALE DES INCENDIES DÉCLARÉS AU QUÉBEC</u>	8
1.1 Baisse du taux d'incendies	9
1.2 Portrait régional similaire à celui des années précédentes	11
1.3 Près de la moitié des incendies sont survenus dans les grandes villes	13
1.4 Baisse du nombre de décès	14
<u>CHAPITRE 2 : PORTRAIT DES TYPES D'INCENDIES DÉCLARÉS</u>	16
2.1 Les incendies extérieurs (à l'exclusion des feux de véhicules).....	18
2.1.1 Les incendies extérieurs sans perte : toujours en hausse durant le printemps et l'été	18
2.1.2 Plus du tiers des incendies extérieurs avec pertes ont été déclenchés par un article de fumeur ou un objet à flamme nue	20
2.2 Les incendies de véhicules	20
2.2.1 Cinquante interventions des SSI lors d'incendies de véhicules électriques et hybrides en 2022	21
2.2.2 Augmentation des incendies de véhicules.....	22
2.2.3 Le véhicule lui-même : principale source de chaleur à l'origine des incendies de véhicules	23

2.3 Les incendies de bâtiments.....	24
2.3.1 Toujours plus de feux de cheminées sans perte durant les mois de décembre à avril	24
2.3.2 Hausse du nombre d'incendies de bâtiments avec pertes.....	26
2.3.3 Trois bâtiments sur quatre endommagés lors d'incendies sont de nature résidentielle	27
2.3.4 Plus de 4,5 G\$ d'indemnités payées pour les incendies de bâtiments de 2016 à 2022.....	28
2.3.5 L'erreur humaine : principale cause des incendies de bâtiments avec pertes ..	30
2.3.6 Un bâtiment sur cinq endommagé lors d'incendies n'avait aucun système de détection	31
2.4 Les incendies de bâtiments à usage résidentiel.....	32
2.4.1 Neuf bâtiments résidentiels sur dix endommagés lors d'incendies sont des logements.....	33
2.4.2 Hausse du nombre de bâtiments résidentiels endommagés et des pertes matérielles	34
2.4.3 L'erreur humaine est en grande partie à l'origine des incendies de bâtiments résidentiels	35
2.4.4 Plus d'incendies résidentiels durant l'hiver et le printemps	36
2.4.5 Plus d'un bâtiment résidentiel sur six touché par un incendie n'avait aucun avertisseur de fumée	37
2.5 Les incendies de bâtiments à usage agricole.....	38
2.5.1 Les bâtiments réservés à l'élevage d'animaux demeurent les plus touchés par les incendies agricoles	39
2.5.2 La Montérégie est la région qui a connu le plus d'incendies agricoles.....	40
2.5.3 Hausse des pertes matérielles causées par les incendies agricoles.....	41
2.5.4 La défaillance ou la défectuosité mécanique ou électrique est la cause la plus fréquente dans les incendies agricoles	42
2.5.5 Hausse des incendies agricoles souvent à la fin de l'hiver.....	43
2.5.6 Des bâtiments peu équipés en systèmes de détection incendie.....	44
CHAPITRE 3 : COMPARAISONS INTERPROVINCIALES	46
3.1 Le taux d'incendies par 1 000 habitants.....	47
3.2 Le taux de décès et de blessés par 100 000 habitants.....	49
3.3 Les pertes matérielles estimées par habitant.....	51
CONCLUSION	52

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	Nombre d'incendies déclarés au Québec par les SSI, 2014 à 2022	9
Graphique 2	Taux d'incendies par 1 000 habitants, 2014 à 2022.....	10
Graphique 3	Taux moyen d'incendies par 1 000 habitants des municipalités* par strates de population, 2021 et 2022	10
Graphique 4	Taux moyen d'incendies par 1 000 habitants, par régions administratives, 2021 et 2022	11
Graphique 5	Taux moyen d'incendies par 1 000 habitants des grandes villes, 2021 et 2022.....	13
Graphique 6	Nombre de décès et taux de mortalité liés aux incendies, 2014 à 2022	14
Graphique 7	Taux de mortalité par 100 000 habitants, lié aux incendies, par groupes d'âge, 2021 et 2022.....	15
Graphique 8	Nombre d'incendies extérieurs, 2014 à 2022	18
Graphique 9	Nombre d'incendies extérieurs sans perte déclarés par jour selon le mois de l'année, 2021 et 2022	19
Graphique 10	Différence entre les interventions sur les incendies de véhicules électriques et hybrides et celles sur les incendies de véhicules à essence	21
Graphique 11	Nombre d'incendies de véhicules déclarés, 2014 à 2022.....	22
Graphique 12	Nombre d'incendies de bâtiments déclarés, 2014 à 2022.....	24
Graphique 13	Nombre de feux de cheminées sans perte déclarés par jour, selon le mois de l'année, 2021 et 2022.....	25
Graphique 14	Nombre d'incendies de bâtiments déclarés, avec pertes, 2014 à 2022.....	26
Graphique 15	Évaluation de l'ensemble des pertes matérielles dans les incendies de bâtiments, en M\$, 2016 à 2022	28
Graphique 16	Évaluation de l'ensemble des pertes matérielles et montants des indemnités payées par les compagnies d'assurance dans les incendies de bâtiments, en M\$, 2016 à 2022	29
Graphique 17	Présence et fonctionnement des avertisseurs de fumée dans les incendies de bâtiments avec pertes, 2021 et 2022	32
Graphique 18	Évolution du nombre de bâtiments à usage résidentiel endommagés et pertes matérielles, en %, 2014 à 2022.....	34
Graphique 19	Lieu d'origine* des incendies de bâtiments à usage résidentiel, 2021 et 2022.....	35
Graphique 20	Nombre de bâtiments à usage résidentiel endommagés par jour, selon le mois de l'année, 2021 et 2022.....	36
Graphique 21	Présence et fonctionnement des avertisseurs de fumée dans les incendies de bâtiments à usage résidentiel, 2021 et 2022	38
Graphique 22	Nombre de bâtiments à usage agricole endommagés, par régions administratives, 2021 et 2022.....	40

Graphique 23 Évolution du nombre de bâtiments endommagés à usage agricole et des pertes matérielles, en %, 2014 à 2022	41
Graphique 24 Lieu d'origine* des incendies de bâtiments à usage agricole, 2021 et 2022.....	42
Graphique 25 Nombre de bâtiments à usage agricole endommagés, selon le mois de l'année, 2021 et 2022.....	43
Graphique 26 Présence et fonctionnement des avertisseurs de fumée dans les incendies de bâtiments à usage agricole, 2021 et 2022	45
Graphique 27 Taux d'incendies total et d'incendies de bâtiments par 1 000 habitants, 2019 à 2021	48
Graphique 28 Taux de décès et de personnes blessées liés aux incendies par 100 000 habitants, 2019 à 2021.....	50
Graphique 29 Pertes matérielles totales et pertes matérielles relatives aux incendies de bâtiments (\$ par habitant), 2019 à 2022	51

LISTE DES TABLEAUX

Tableau A	Nombre de rapports d'incendie reçus au MSP par les SSI et les compagnies d'assurance	5
Tableau B	Nombre de rapports reçus des SSI et des compagnies d'assurance (uniquement pour des feux ayant entraîné des pertes matérielles et financières – les feux extérieurs sans perte ont été retirés)	6
Tableau C	Nombre d'incendies correspondants (uniquement pour des feux ayant entraîné des pertes matérielles et financières – les feux extérieurs sans perte ont été retirés)	6
Tableau D	Nombre de communications d'urgence en 2021 et 2022	7
Tableau E	Nombre de communications d'urgence transférées vers les CSCU ou d'autres services.....	7
Tableau 1	Nombre de décès, selon l'âge et le sexe, liés aux incendies, 2021 et 2022 (à l'exclusion des décès liés aux incendies de véhicules).....	14
Tableau 2	Nombre d'incendies déclarés par types, 2021 et 2022	17
Tableau 3	Nombre de feux recensés par la SOPFEU, 2018 à 2022.....	17
Tableau 4	Source de chaleur des incendies extérieurs avec pertes, 2021 et 2022	20
Tableau 5	Source de chaleur des incendies de véhicules, 2021 et 2022.....	23
Tableau 6	Usage et catégorie de risques des bâtiments endommagés, 2021 et 2022.....	27
Tableau 7	Causes probables des incendies de bâtiments avec pertes, 2021 et 2022	30
Tableau 8	Présence des systèmes de détection (avertisseur de fumée, système d'alarme incendie) dans les incendies de bâtiments avec pertes, 2021 et 2022	31
Tableau 9	Nombre de bâtiments à usage résidentiel endommagés, 2021 et 2022	33
Tableau 10	Causes probables des incendies de bâtiments à usage résidentiel, 2021 et 2022	36
Tableau 11	Présence des systèmes de détection (avertisseur de fumée, système d'alarme incendie) dans les incendies de bâtiments à usage résidentiel, 2021 et 2022	37
Tableau 12	Nombre de bâtiments agricoles endommagés par types d'usages, 2021 et 2022	39
Tableau 13	Causes probables des incendies de bâtiments à usage agricole, 2021 et 2022 ..	43
Tableau 14	Présence des systèmes de détection (avertisseurs de fumée, système d'alarme incendie) dans les incendies de bâtiments à usage agricole, 2021 et 2022	44
Tableau 15	Taux moyen d'incendies total par 1 000 habitants et taux moyen d'incendies de bâtiments par 1 000 habitants, 2019 à 2021	47
Tableau 16	Taux moyens de décès et de personnes blessées liés aux incendies par 100 000 habitants, 2019 à 2021.....	49

MÉTHODOLOGIE

La déclaration d'incendie

La *Loi sur la sécurité incendie* (LSI) oblige les compagnies d'assurance et les municipalités à déclarer un incendie (articles 7 et 34) :

7. Tout assureur ou tout expert en sinistres dont les services ont été requis à la suite d'un incendie doit communiquer au ministre, au plus tard le 31 mars de l'année qui suit l'incendie, la date, l'heure et le lieu de survenance de l'incendie ainsi que ses constatations et les renseignements qu'il possède sur la nature des préjudices, l'évaluation des dommages causés, le point d'origine de l'incendie, ses causes probables et les caractéristiques de l'immeuble ou des biens endommagés. Toutefois, un renseignement dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'avoir un effet sur une procédure judiciaire dans laquelle l'assureur ou l'expert a un intérêt peut n'être rapporté que lorsque le jugement dans cette cause est passé en force de chose jugée.

34. Toute municipalité locale sur le territoire de laquelle est survenu un incendie doit communiquer au ministre, au plus tard le 31 mars de l'année qui suit l'incendie, la date, l'heure et le lieu de survenance de l'incendie, la nature des préjudices, l'évaluation des dommages causés et, s'ils sont connus, le point d'origine, les causes probables et les circonstances immédiates de l'incendie que sont, entre autres, les caractéristiques de l'immeuble ou des biens endommagés et le déroulement des événements. Toutefois, un renseignement dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'avoir un effet sur une procédure judiciaire dans laquelle la municipalité ou un membre de son conseil a un intérêt peut n'être rapporté que lorsque le jugement dans cette cause est passé en force de chose jugée.

Dans le cadre de la production de ce rapport couvrant les années 2021 et 2022, l'Équipe statistique de la Direction générale de la sécurité incendie et des télécommunications d'urgence (DGSITU) a communiqué avec les 1 106 municipalités du Québec afin de leur rappeler l'obligation de déclarer tous les incendies survenus sur leur territoire, conformément à l'article 34 de la LSI.

Les pouvoirs du ministre

En outre, l'article 142 de la LSI précise que le ministre peut :

- 1- *effectuer, faire effectuer ou favoriser des recherches portant sur la gestion des risques d'incendie ou sur la planification des secours ou tendant à l'amélioration des techniques, des méthodes ou des équipements de prévention, de détection, d'alerte ou de lutte contre les incendies ;*
- 2- *proposer, coordonner ou exécuter des activités ou des travaux susceptibles de supprimer ou de réduire les risques ou les effets d'un incendie ;*
- 3- *faire des analyses des données statistiques et des études sur la situation de la sécurité incendie à l'échelle nationale, régionale ou locale, ou sur les incidences de cette situation, notamment sur l'économie régionale ou en matière d'assurance, et les rendre publiques.*

Sources des données

Les données traitées et analysées dans ce rapport ont été extraites dans la banque de données du ministère de la Sécurité publique (MSP), laquelle est principalement alimentée par les déclarations d'incendie des municipalités et des compagnies d'assurance. Ces données sont ensuite complétées par des recherches documentaires pour la production d'un rapport statistique analysant le portrait de la situation des incendies survenus au Québec pour une période donnée.

Extraction des données

Les statistiques présentées dans ce rapport couvrent la période échelonnée du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022. Les données utilisées pour la réalisation de ce rapport ont été extraites en août 2023.

Bien que l'analyse des données porte sur les incendies déclarés en 2021 et en 2022, certains tableaux et graphiques présentant les données couvrent une période de neuf ans, soit de 2014 à 2022, pour présenter les tendances observables.

Limite des statistiques

La valeur, la qualité et la fiabilité des statistiques présentées reposent sur la rigueur et la justesse des renseignements transmis au MSP. De plus, en raison de la nature dynamique de la banque de données, qui implique l'ajout de données relatives aux années antérieures, il est possible que certains résultats soient différents de ceux publiés dans les rapports précédents.

Les données statistiques provenant des compagnies d'assurance sont à considérer avec prudence sachant qu'un certain nombre d'incendies n'ont pas été rapportés au MSP.

Les décès liés aux incendies

Les données sur les décès liés aux incendies présentées dans ce rapport proviennent du Bureau du coroner. La mission de ce dernier est de rechercher les causes probables et les circonstances des décès obscurs, violents ou survenus par suite de négligence au Québec.

En moyenne, un délai d'environ 12 mois est nécessaire au coroner pour recueillir et analyser toute l'information pertinente dans le cadre de son investigation ou de son enquête publique. Au terme de son analyse, il rédige un rapport dans lequel il énonce l'identité de la personne décédée, la date et le lieu de son décès, ainsi que les causes et les circonstances du décès. C'est pourquoi le nombre de décès déclaré dans les statistiques est constamment révisé en fonction des conclusions du coroner sur les causes des décès. Cependant, à partir du 1^{er} juin de chaque année, les données de l'année précédente peuvent être utilisées à des fins statistiques, car en général, une grande partie des investigations du coroner sont terminées. Avant cette date, les données sont trop préliminaires.

Compte tenu de la définition simple et claire du mot « incendie » : feu se propageant et causant des dégâts importants (décès, blessures, pertes matérielles, etc.), le critère le plus simple et pertinent retenu pour déterminer un décès lié à l'incendie à des fins statistiques est le suivant : « Décès causé par l'exposition non intentionnelle à la fumée, au feu ou aux flammes ».

Les communications d'urgence au 9-1-1

Chaque année, le MSP recueille des données auprès des centres d'urgence 9-1-1 (CU 9-1-1) au moyen d'un formulaire électronique afin d'établir un bilan des statistiques de tous les CU 9-1-1 au Québec. Dans ce formulaire, le MSP compile des données notamment sur le nombre total de communications d'urgence reçues par la ligne 9-1-1 ou par la ligne administrative d'urgence et le nombre de communications d'urgence transférées vers les centres secondaires de communications d'urgence (police, incendie et santé).

L'ensemble des données reçues par les CU 9-1-1 est analysé par le MSP et sert à brosser un portrait statistique du cheminement des appels d'urgence au Québec.

Procédés de calcul

Taux d'incendies

Le taux d'incendies est le rapport entre le nombre d'incendies déclarés et la population, exprimé par 1 000 habitants. On le calcule selon la formule suivante : le nombre d'incendies divisé par la population visée, multiplié par 1 000. Il permet de comparer la fréquence des incendies entre les années et les régions.

Taux de mortalité

Le taux de mortalité est le rapport entre le nombre de décès liés aux incendies et la population visée, exprimé par 100 000 habitants. Il est calculé selon la formule suivante : le nombre de décès divisé par la population visée, multiplié par 100 000. Il permet d'avoir un portrait de l'évolution des décès liés aux incendies par groupes d'âge.

Taux de personnes blessées

Le taux de personnes blessées est le rapport entre le nombre de blessés liés aux incendies et la population visée, exprimé par 100 000 habitants. Il est calculé selon la formule suivante : le nombre de blessés divisé par la population visée, multiplié par 100 000. Il permet d'avoir un portrait de l'évolution des blessés liés aux incendies par groupes d'âge.

Survenance des incendies par jour

Le nombre d'incendies déclarés par jour selon le mois de l'année est obtenu selon la formule suivante : le nombre d'incendies survenus dans le mois divisé par le nombre de jours dans le mois. Il permet de connaître le nombre d'incendies qui surviennent en moyenne chaque jour dans l'année.

INTRODUCTION

Le présent rapport statistique décrit le portrait de la situation des incendies déclarés au Québec en 2021 et en 2022. Durant cette période, les services de sécurité incendie (SSI) du Québec ont déclaré, en moyenne, plus de **45 incendies par jour**. En prenant en compte les incendies additionnels déclarés par les compagnies d'assurance, mais pour lesquels les SSI n'ont pas été interpellés, ce nombre augmente à 50 incendies par jour, ce qui correspond en moyenne à plus de **18 000 incendies par année**.

L'erreur humaine demeure toujours la principale cause de ces incendies. En effet, l'endommagement de bâtiments par un incendie avait dans plus de 44 % des cas comme principale cause probable l'erreur humaine, notamment une utilisation inadéquate d'un matériau enflammé ou d'une source d'inflammation, ou encore une mauvaise utilisation d'un équipement.

Ce rapport statistique est aussi marqué par une **baisse du nombre d'incendies en 2022** (-2,57 % par rapport à l'année 2021). Avec **16 471¹** incendies survenus au Québec, **c'est le plus faible nombre d'incendies enregistré depuis 2017** (15 903). Le nombre de décès liés aux incendies est également en baisse. En effet, **36 décès** ont été recensés en **2022** au Québec, ce qui représente **9 décès de moins par rapport à 2021**.

De façon générale, ce portait montre l'importance de poursuivre les activités de prévention contre les incendies pour diminuer l'occurrence des incendies et leurs conséquences au Québec. Le MSP et ses partenaires, notamment les municipalités et leurs SSI, organisent à cet effet des activités de prévention, comme la Semaine de la prévention des incendies, qui a lieu chaque année en octobre, sous le thème utilisé en 2021 et en 2022 : « Le premier responsable, c'est toi ! ».

Au-delà de cette semaine thématique, la prévention en matière de sécurité incendie doit demeurer prioritaire tout au long de l'année. Sur ce propos, la population est invitée à réfléchir sur ses habitudes quotidiennes et, le cas échéant, à y apporter des changements afin de mettre en pratique les conseils de prévention.

Les rapports d'incendie reçus au MSP par les SSI et les compagnies d'assurance

Tableau A : Nombre de rapports d'incendie reçus au MSP par les SSI et les compagnies d'assurance

DÉCLARATIONS	2021	2022	VARIATION
SSI	16 907	16 471	-2,57 %
Compagnies d'assurance	6 681	7 073	+5,9 %

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI et des compagnies d'assurance.

Le MSP constate que le nombre de rapports d'incendie reçus de la part des compagnies d'assurance est inférieur au nombre de rapports liés à des incendies déclarés par les SSI. Ce constat s'explique en partie par le fait que les compagnies d'assurance rapportent seulement les incendies ayant engendré des pertes matérielles et financières (feux de véhicules, de bâtiments, etc.). Par exemple, les feux extérieurs sans perte ne seront donc pas déclarés par ces dernières. Par ailleurs, certains incendies ne sont pas déclarés à l'assurance par le sinistré, notamment si ce dernier ne possède pas de couverture d'assurance.

1. Incendies déclarés uniquement par les SSI.

Tableau B : Nombre de rapports reçus des SSI et des compagnies d'assurance (uniquement pour des feux ayant entraîné des pertes matérielles et financières – les feux extérieurs sans perte ont été retirés)

DÉCLARATIONS	2021	2022
SSI	10 127	10 443
Compagnies d'assurance	6 681	7 073

Tableau C : Nombre d'incendies correspondants (uniquement pour des feux ayant entraîné des pertes matérielles et financières – les feux extérieurs sans perte ont été retirés)

DÉCLARATIONS	2021	2022
SSI	10 127	10 443
Compagnies d'assurance	3 051	3 204

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI et des compagnies d'assurance.

Le nombre d'incendies rapportés par les compagnies d'assurance n'ayant pas été déclarés par les SSI est de 1 707 en 2021 et de 1 728 en 2022. Il s'agit des incendies déclarés par les compagnies d'assurance qui n'ont aucun rapport d'incendie DS1-2003 correspondant. Ces incendies comprennent tous les types d'incendies (bâtiments, véhicules, cheminées, etc.).

Pour les SSI, un incendie est toujours déclaré dans un seul rapport. En contrepartie, le même incendie peut nécessiter plusieurs rapports de la part de différentes compagnies d'assurance (cas pour des logements multiples).

Le tableau ci-dessus met en évidence la différence entre les incendies avec pertes matérielles et financières rapportés par les SSI et ceux rapportés par les compagnies d'assurance.

En moyenne, pour les années 2021 et 2022, ce sont **30 %** des incendies ayant engendré des pertes matérielles et financières lors desquels les SSI sont intervenus qui ont fait l'objet d'un rapport par les compagnies d'assurance.

Cette différence peut s'expliquer selon deux principaux facteurs :

- Pour certains incendies, les dégâts n'étaient pas significatifs au point de faire appel aux compagnies d'assurance ;
- Un certain nombre de citoyens n'étaient pas assurés.

Le tableau ci-dessus présente également les incendies qui ont été rapportés par les compagnies d'assurance pour lesquels aucun SSI n'a déclaré d'incendie. Ces incendies sont comptabilisés au même titre que les autres incendies déclarés par les SSI, car ils ont occasionné des dommages par le feu et engendré un dédommagement financier par les compagnies d'assurance. Ils ne sont cependant pas déclarés par les SSI, car **les pompiers n'ont pas été appelés** pour circonscrire ces incendies (incendie éteint par les occupants, incendie de chalet inoccupé et isolé, incendie de motoneige, etc.). Comme pour toute autodéclaration, il est également possible que certains incendies n'aient pas été rapportés au MSP par les SSI.

Les communications d'urgence au 9-1-1²

En 2021 et en 2022, 27 CU 9-1-1 ont reçu plus de 8,8 millions (M) de communications d'urgence, ce qui équivaut à plus de 12 156 communications d'urgence par jour en moyenne. Comparativement à 2019 et à 2020, avec plus de 8,5 M de communications d'urgence reçues. Il s'agit d'une augmentation de 3,5 %.

Tableau D : Nombre de communications d'urgence en 2021 et 2022

ANNÉE	NOMBRE DE COMMUNICATIONS D'URGENCE
2021	4 468 233
2022	4 405 631
Total	8 873 864

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des centres de communication d'urgence.

Ces communications d'urgence ont été effectuées sur une ligne 9-1-1 du Service public d'appels d'urgence (SPAU) ou une ligne administrative d'urgence (numéro à 10 chiffres).

De ces 8,8 M de communications d'urgence, un peu plus de 7,5 M ont été transférées soit à un centre secondaire de communications d'urgence (CSCU – police, incendie ou santé), ou vers d'autres services comme les travaux publics, l'électricité, le gaz ou d'autres CU 9-1-1.

Il est important de préciser que les communications d'urgence reçues ne sont pas toutes transférées, puisque certaines sont considérées comme non urgentes ou non fondées, notamment lorsque le numéro 9-1-1 est composé par erreur. Il arrive également que plusieurs communications d'urgence soient reçues pour un même événement. Ces dernières représentent 15 % de l'ensemble des communications d'urgence, soit plus de 1,3 M au total.

Tableau E : Nombre de communications d'urgence transférées vers les CSCU ou d'autres services

ANNÉE	CSCU-POLICE	CSCU-INCENDIE	CSCU-SANTÉ	AUTRES SERVICES	TOTAL
2021	1 543 895	161 072	827 694	1 222 951	3 755 612
2022	1 529 835	157 075	934 836	1 186 513	3 808 259
Total	3 073 730	318 147	1 762 530	2 409 464	7 563 871
Moyenne	1 536 865	159 074	881 265	1 204 732	3 781 936
%	41	4	23	32	100

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des centres de communication d'urgence.

En 2021 et en 2022, un total de 318 147 communications d'urgence ont été transférées aux CSCU-Incendie, soit 6 382 de plus qu'en 2019 et en 2020 (+2 %). Ce nombre représente en moyenne 159 074 communications d'urgence par année pour les CSCU-Incendie (incendie, désincarcération, sauvetage nautique, etc.). Ces chiffres ne prennent pas en compte les interventions dispensées par les pompiers en tant que premiers répondants. En effet, ces communications d'urgence sont compilées dans les statistiques des centres de communication santé. Le nombre de communications d'urgence transférées dans ces centres est également en hausse par rapport à 2019 et à 2020 (1 634 539, soit 127 991 communications de plus). Il en va de même pour les communications d'urgence transférées vers les autres services (2 122 179, soit 287 285 communications de plus). À l'inverse, il s'agit d'une baisse pour les CSCU-Police, avec 3 154 083 communications d'urgence transférées en 2019 et en 2020, soit 80 353 communications de moins (-2,5 %).

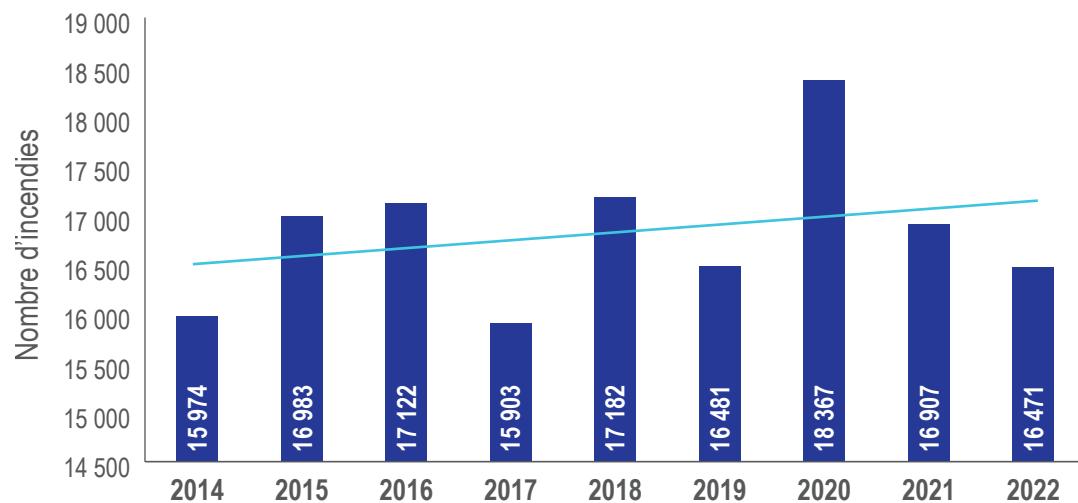
2. Sondages réalisés par la DGSITU auprès des CU 9-1-1.

CHAPITRE 1 :
ÉVOLUTION GLOBALE DES
INCENDIES DÉCLARÉS AU QUÉBEC

Pour les besoins du présent rapport, uniquement les incendies déclarés par les SSI seront détaillés. Les données des compagnies d'assurance sont présentées au chapitre 2, dans la section sur les pertes matérielles.

1.1 Baisse du taux d'incendies

Graphique 1 : Nombre d'incendies déclarés au Québec par les SSI, 2014 à 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

Avec en moyenne plus de 16 800 incendies déclarés annuellement par les SSI, le nombre d'incendies déclarés de 2014 à 2022 affiche une tendance à la hausse.

Sur cette période, l'année 2020 se distingue par le plus grand nombre d'incendies. Comme expliqué dans le rapport précédent (2019-2020), cette hausse est vraisemblablement attribuable en partie aux effets indirects des habitudes de vie en lien avec la pandémie de COVID-19.

En revanche, on assiste à une réduction notable du nombre d'incendies en 2022. En effet, 16 471 incendies ont été déclarés par les SSI, soit 436 incendies de moins par rapport à 2021 (-2,6 %). Comparativement à la moyenne des années antérieures (2014 à 2020), une baisse de 2,3 % est remarquée. Après analyse de facteurs météorologiques (Info-Climat) et comparaison avec les données des feux de forêt de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), cette diminution du nombre d'incendies en 2022 serait, entre autres, attribuable à des conditions météorologiques favorables, notamment à une pluviométrie plus importante que la normale. Toutefois, les actions de prévention réalisées en matière de prévention aux échelles nationale et locale ont probablement eu un effet positif sur cette diminution. Le détail de cette analyse se trouve au chapitre 2 sur les feux extérieurs.

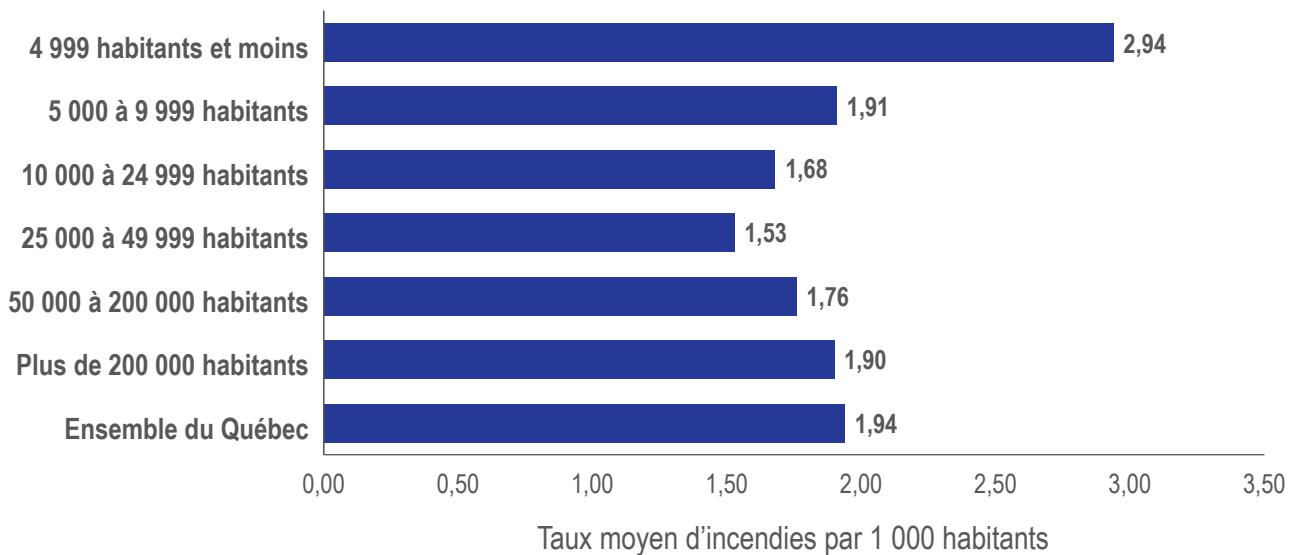
Graphique 2 : Taux d'incendies par 1 000 habitants, 2014 à 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

De 2014 à 2022, le Québec a connu en moyenne un taux de 2 incendies par 1 000 habitants. Sur cette période, l'évolution du taux d'incendies affiche une tendance à la baisse. L'année 2022 se distingue par le plus faible taux d'incendies au cours de cet intervalle.

Graphique 3 : Taux moyen d'incendies par 1 000 habitants des municipalités* par strates de population, 2021 et 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

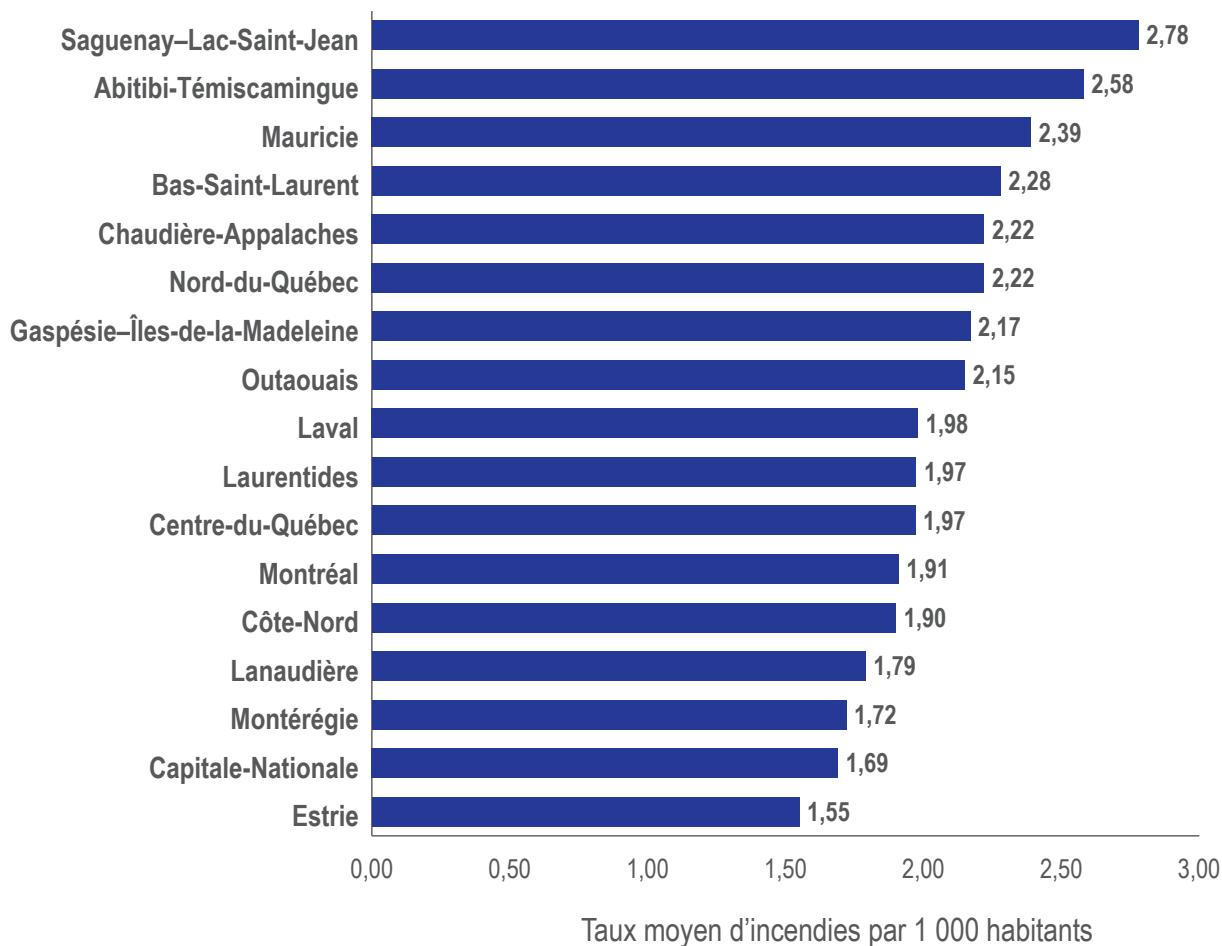
* Municipalités ayant déclaré un incendie ou plus sur leur territoire.

En moyenne, pour les années 2021 et 2022, les municipalités du Québec ont déclaré 16 689 incendies par année, ce qui équivaut à un taux de 1,94 incendie par 1 000 habitants. Ce taux est en baisse par rapport à la moyenne des années 2019 et 2020 (2,04 par 1 000 habitants).

Au cours de cette période, c'est notamment la catégorie des municipalités de 4 999 habitants et moins qui a connu le plus fort taux d'incendies (2,94 incendies par 1 000 habitants). Ce taux est très élevé par rapport à la moyenne de l'ensemble du Québec.

1.2 Portrait régional similaire à celui des années précédentes

Graphique 4 : Taux moyen d'incendies par 1 000 habitants, par régions administratives, 2021 et 2022

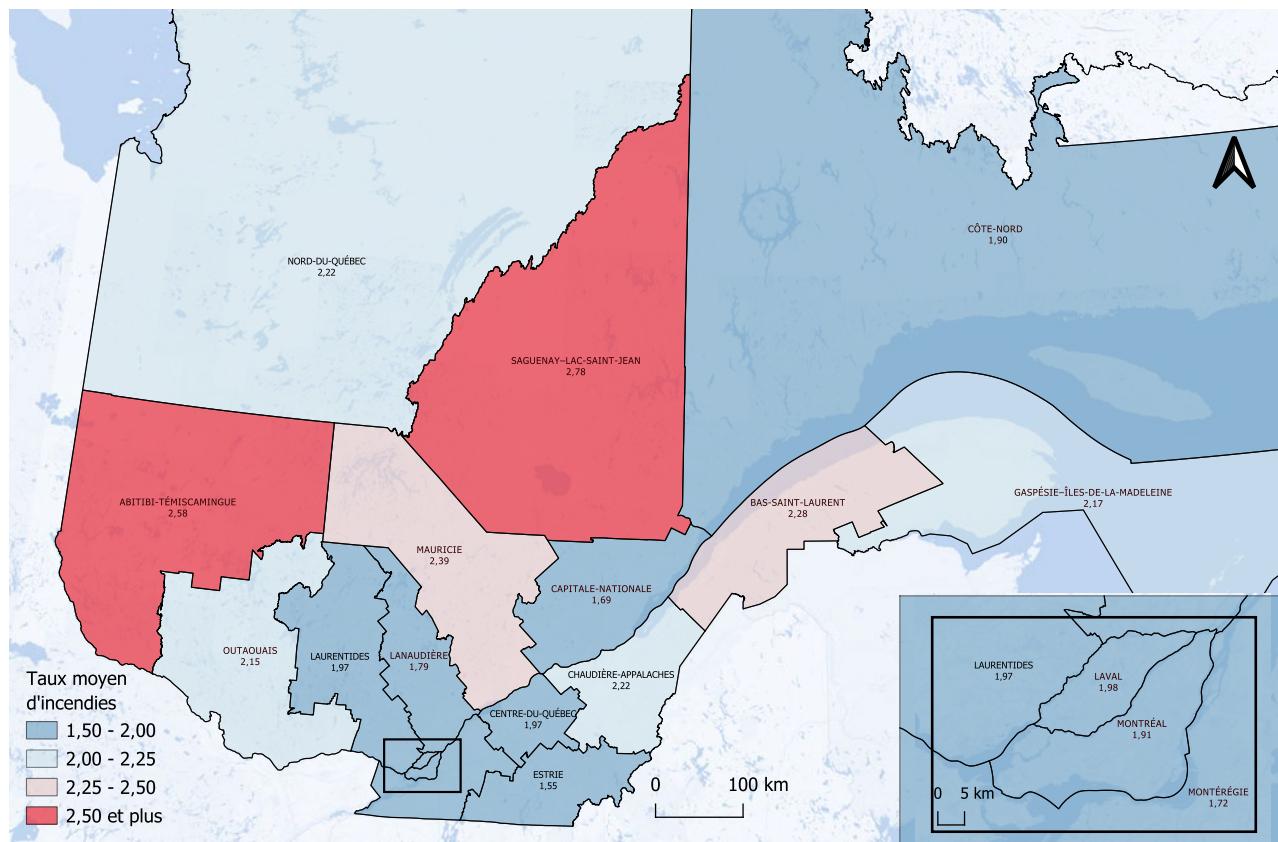


Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

Le taux d'incendies par 1 000 habitants varie d'une région à une autre. Toutefois, il est possible de constater que certaines régions administratives moins peuplées présentent des taux d'incendies relativement élevés. Différents facteurs peuvent influencer l'augmentation du taux d'incendies : ancienneté du parc immobilier, régions plus agricoles que d'autres, efforts attribués en prévention incendie, etc.

En 2021 et en 2022, parmi les 17 régions administratives du Québec, les taux d'incendies les plus élevés ont été enregistrés au Saguenay–Lac-Saint-Jean (2,78 incendies par 1 000 habitants) et en Abitibi-Témiscamingue (2,58).

Cartographie du taux moyen d'incendies par 1 000 habitants par régions administratives (moyenne des années 2021 et 2022)

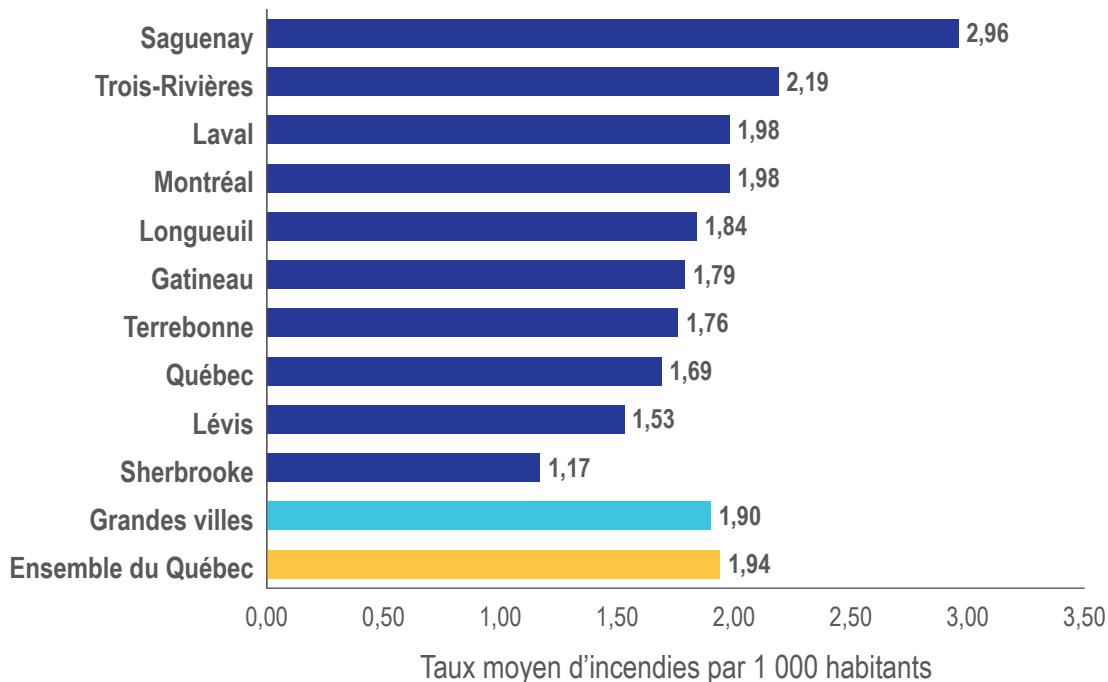


Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

1.3 Près de la moitié des incendies sont survenus dans les grandes villes

Les statistiques présentées dans cette section portent sur les 10 plus grandes villes du Québec comportant plus de 100 000 habitants, soit Montréal, Québec, Laval, Gatineau, Longueuil, Sherbrooke, Lévis, Saguenay, Trois-Rivières et Terrebonne.

Graphique 5 : Taux moyen d'incendies par 1 000 habitants des grandes villes, 2021 et 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

En 2021 et en 2022, parmi les 10 grandes villes du Québec, les taux d'incendies les plus élevés ont été enregistrés dans les villes de Saguenay (2,96 incendies par 1 000 habitants) et de Trois-Rivières (2,19). Ces taux sont supérieurs à celui de la moyenne provinciale (1,94) et à celui des grandes villes (1,90).

1.4 Baisse du nombre de décès

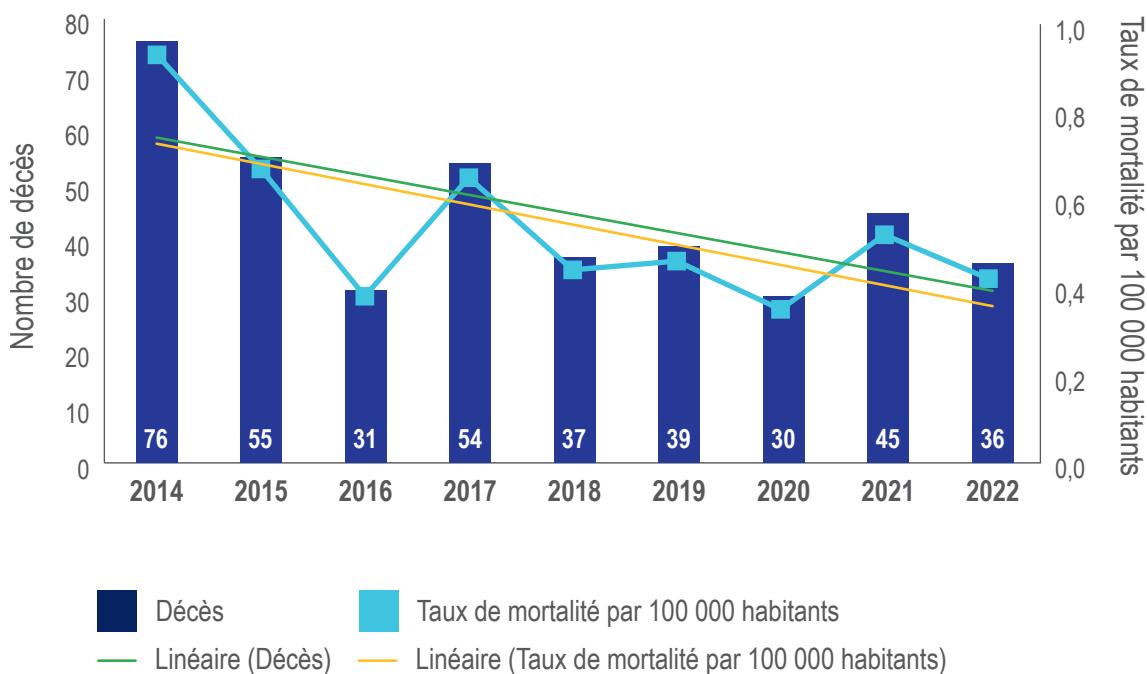
Tableau 1 : Nombre de décès, selon l'âge et le sexe, liés aux incendies, 2021 et 2022
(à l'exclusion des décès liés aux incendies de véhicules)

ANNÉE	0 À 19 ANS		20 À 39 ANS		40 À 59 ANS		60 ANS ET +		NOMBRE DE DÉCÈS
	M	F	M	F	M	F	M	F	
2021	0	2	2	1	8	3	22	7	45
2022	1	0	2	2	6	0	17	8	36

Source : Rapports d'investigation du coroner, Bureau du coroner.

En 2021 et en 2022, sur la totalité des personnes décédées dans les incendies (81), 72 % étaient des hommes, tandis que 28 % étaient des femmes. Il est également à considérer que 67 % des victimes étaient âgées de 60 ans et plus.

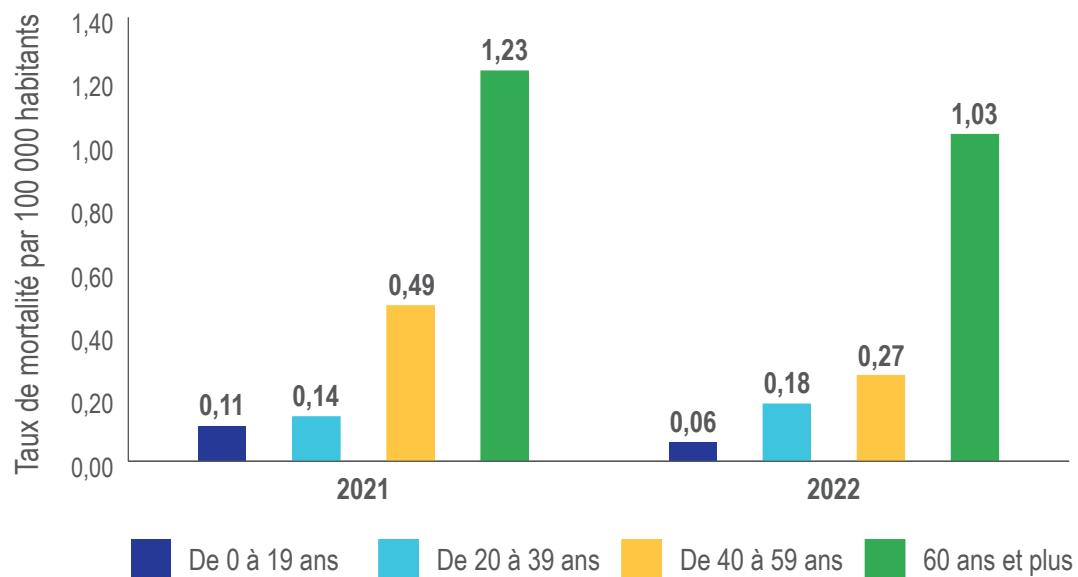
Graphique 6 : Nombre de décès et taux de mortalité liés aux incendies, 2014 à 2022



Source : Rapports d'investigation du coroner, Bureau du coroner.

De 2014 à 2022, le Québec a enregistré en moyenne 45 décès par année liés aux incendies. Toutefois, sur cette période, le nombre de décès liés aux incendies tend à diminuer. L'année 2022 se distingue par 9 décès de moins par rapport à 2021. Les efforts fournis en prévention des incendies dans les dernières années ont probablement contribué à ce résultat. Sur cette même période, le Québec a connu en moyenne un taux de mortalité lié aux incendies de 0,53 par 100 000 habitants. Au cours de cette phase, l'évolution du taux de mortalité affiche une tendance à la baisse. L'année 2022 se distingue par un faible taux de mortalité.

Graphique 7 : Taux de mortalité par 100 000 habitants, lié aux incendies, par groupes d'âge, 2021 et 2022



Source : Rapports d'investigation du coroner, Bureau du coroner.

En 2021 et en 2022, c'est dans les groupes d'âge des 40 à 59 ans et des 60 ans et plus que le taux de mortalité a été le plus important. À eux seuls, les 60 ans et plus ont connu en moyenne chaque année un taux de mortalité lié aux incendies de 1,13 par 100 000 habitants. Plusieurs facteurs peuvent expliquer le fait que les personnes de 60 ans et plus sont beaucoup plus à risque de décéder dans un incendie : la mobilité réduite, l'état de santé, l'aspect cognitif, la consommation supérieure de médicaments, qui peut mener à de la somnolence et à une perte de vigilance, etc.

CHAPITRE 2 :
PORTRAIT DES TYPES
D'INCENDIES DÉCLARÉS

Tableau 2 : Nombre d'incendies déclarés par types, 2021 et 2022

CODE*	TYPE D'INCENDIE	2021	2022	TOTAL	%	VARIATIONS (%)
11	Feu limité à l'extérieur, sans perte	6 780	6 028	12 808	38,4	-11,1
16	Feu limité au bâtiment d'origine (autre que code 15)	5 850	6 125	11 975	35,9	+4,7
12	Feu de véhicule limité à l'extérieur	2 209	2 415	4 624	13,9	+9,3
15	Feu de cheminée, sans perte	951	850	1 801	5,4	-10,6
13	Feu limité à l'extérieur (autre que codes 11 et 12)	763	707	1 470	4,4	-7,3
17	Feu propagé à au moins un autre bâtiment	179	170	349	1,0	-5,0
14	Feu extérieur propagé à au moins un bâtiment	175	176	351	1,1	+0,6
Total		16 907	16 471	33 378	100,0	-2,6

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

* Guide pour la déclaration d'un incendie.

Note : Les résultats sont classés par ordre décroissant.

En 2021 et en 2022, les SSI du Québec sont intervenus sur plus de 16 600 incendies en moyenne par année.

L'année 2022 se distingue par une baisse du nombre d'incendies de 2,6 % par rapport à 2021. Comme le montre le tableau 2, cette diminution découle en grande partie des feux extérieurs.

Tableau 3 : Nombre de feux recensés par la SOPFEU, 2018 à 2022

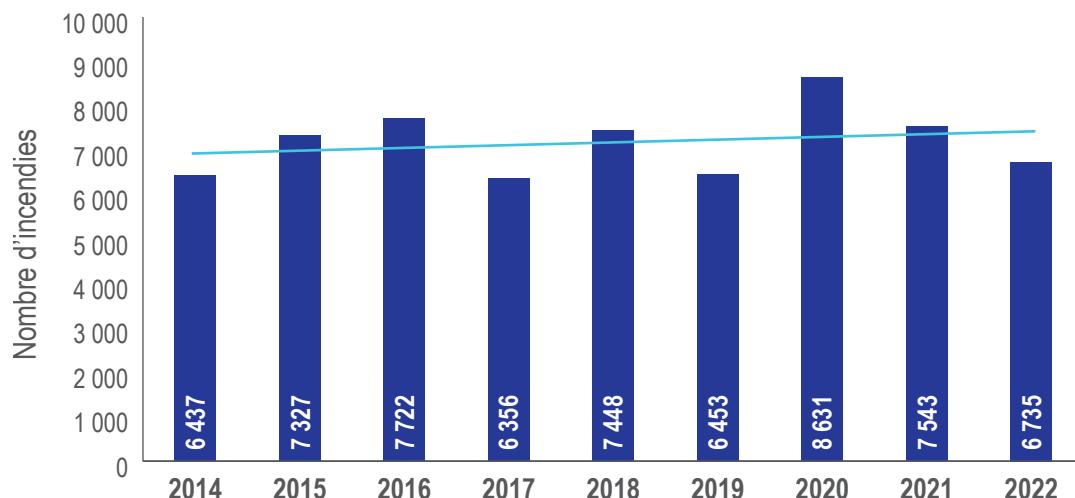
FEUX RECENSÉS	2018	2019	2020	2021	2022
Section intensive	531	324	663	600	431
Section nordique	62	33	44	25	18
Total	593	357	707	625	449

Source : Info-Climat, rapports annuels de la SOPFEU.

Dans l'ensemble, cette baisse du nombre d'incendies en 2022, en particulier des feux extérieurs, est en corrélation avec les données liées aux feux de forêt de la SOPFEU et du service Info-Climat (pluviométrie plus importante que la normale). La SOPFEU a en effet combattu moins de feux de forêt en 2022 (-21 % par rapport à la moyenne de 2018 à 2021). L'erreur humaine demeure toutefois la principale cause de ces incendies.

2.1 Les incendies extérieurs (à l'exclusion des feux de véhicules)

Graphique 8 : Nombre d'incendies extérieurs, 2014 à 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

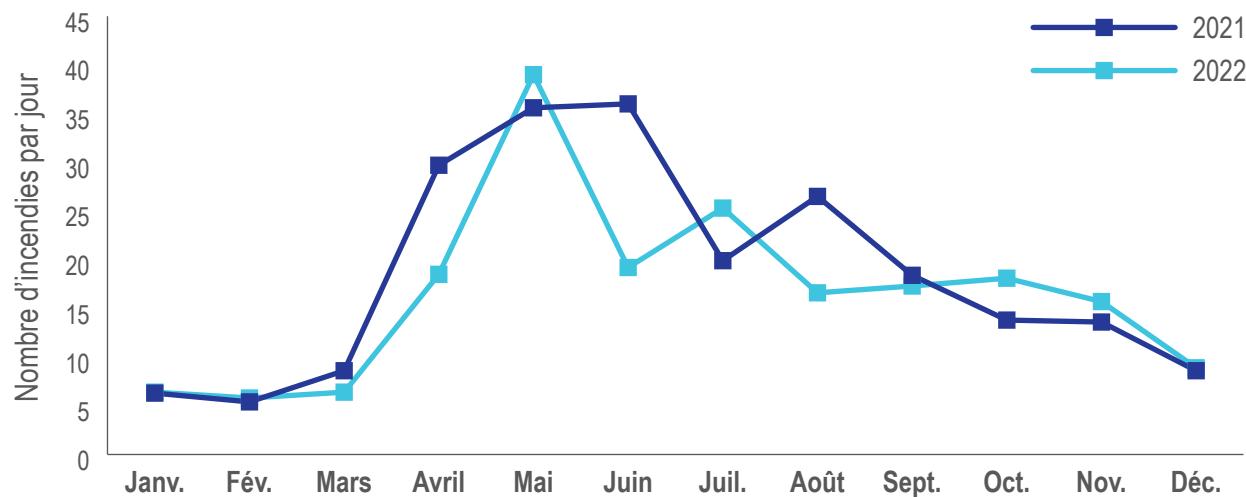
De 2014 à 2022, le nombre d'incendies extérieurs déclarés au Québec affiche une tendance à la hausse. En moyenne, durant cette période, les SSI sont intervenus lors de plus de 7 100 feux par année.

2.1.1 Les incendies extérieurs sans perte : toujours en hausse durant le printemps et l'été

Les incendies extérieurs sans perte correspondent aux incendies éteints rapidement et lorsqu'aucune perte n'est déplorée, notamment pour les feux de broussailles.

En 2021 et en 2022, comme le montre le tableau 2, ces incendies ont représenté à eux seuls une moyenne annuelle de 38,4 % des incendies déclarés par les SSI au Québec.

Graphique 9 : Nombre d'incendies extérieurs sans perte déclarés par jour selon le mois de l'année, 2021 et 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

Pour 2021 et 2022, les incendies extérieurs sans perte ont connu une hausse durant les saisons printanière et estivale. Cette observation peut s'expliquer en partie par le retour du beau temps, qui s'accompagne notamment par la reprise de diverses activités extérieures. Il est également possible de constater beaucoup d'incendies de ce type associés à des comportements humains liés à la négligence (mégots de cigarettes, mauvaise utilisation du barbecue, feux de foyer extérieurs, etc.).

Toujours pour ces années, le Québec a recensé en moyenne, entre les mois d'avril et de septembre, 52 incendies par jour pour tous les types d'incendies, tandis que la moyenne des incendies extérieurs sans perte était de 25 incendies par jour.

Ce résultat indique que pour cette même période, les feux extérieurs sans perte représentent 48,3 % des feux déclarés entre avril et septembre.

Cependant, le mois de juin 2022 a connu une diminution marquée, car une pluviométrie importante a influencé à la baisse le nombre d'incendies. En effet, selon les données d'Info-Climat, juin 2022 a été le 11^e mois de juin le plus pluvieux depuis 1940.

2.1.2 Plus du tiers des incendies extérieurs avec pertes ont été déclenchés par un article de fumeur ou un objet à flamme nue

Cette catégorie correspond aux incendies limités à l'extérieur avec pertes, tels qu'un feu de barbecue qui se propage à une tente.

Pour 2021 et 2022, comme l'atteste le tableau 2, les incendies extérieurs avec pertes ont représenté en moyenne chaque année 4,4 % des incendies déclarés au Québec.

Tableau 4 : Nombre d'incendies selon la source de chaleur des incendies extérieurs avec pertes, 2021 et 2022

SOURCE DE CHALEUR*	2021	2022	TOTAL	%
Article de fumeur ou objet à flamme nue	260	241	501	34,1
Source de chaleur indéterminée	192	186	378	25,7
Équipement de distribution d'électricité	90	89	179	12,2
Appareil ou équipement électrique, appareil de cuisson	81	71	152	10,3
Autre source de chaleur	87	62	149	10,2
Appareil de chauffage, véhicule	53	58	111	7,5
Total	763	707	1 470	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

* *La source de chaleur ou d'inflammation est l'objet (appareil, équipement, matériel ou machine) qui est à l'origine de l'inflammation.*

Pour les années 2021 et 2022, la majeure partie des incendies limités à l'extérieur avec pertes ont eu comme source de chaleur un article de fumeur ou un objet à flamme nue. Cela représente plus d'un incendie sur trois. L'erreur humaine est à l'origine de ce résultat. Elle représente la principale cause probable pour 41,7 % des incendies extérieurs avec pertes.

Dans les articles de fumeur et objets à flamme nue se trouvent les cigarettes, les pipes, les cigares, les allumettes, les briquets, les chandelles, les chalumeaux, les cendres chaudes, les tisons, etc.

2.2 Les incendies de véhicules

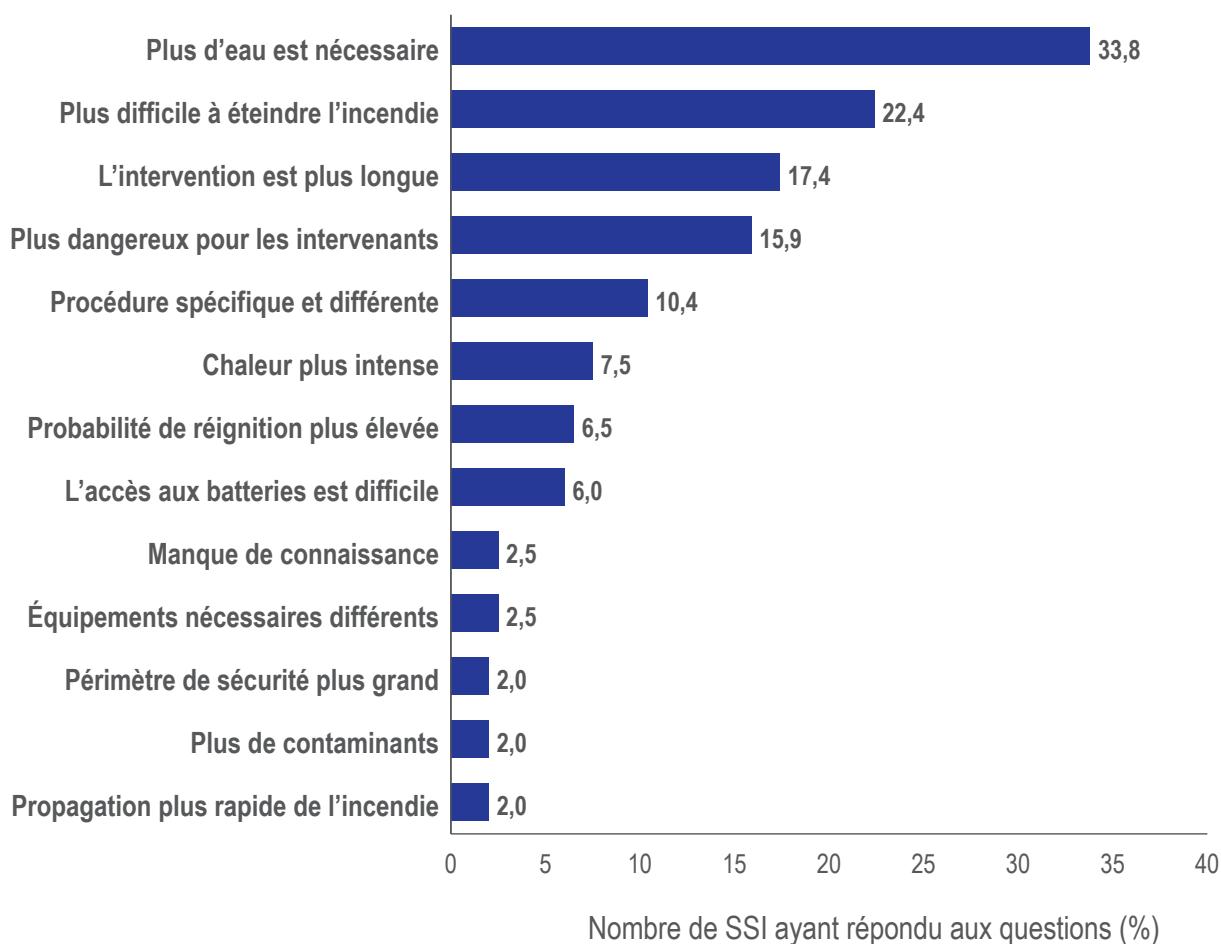
Les incendies de véhicules correspondent aux incendies d'un ou de plusieurs véhicules. Dans cette catégorie, le véhicule peut être considéré comme une automobile, un camion, une motocyclette, une roulotte, une motoneige, un bateau, un avion, etc.

2.2.1 Cinquante interventions des SSI lors d'incendies de véhicules électriques et hybrides en 2022

Les statistiques présentées dans cette section sont établies à partir des données recensées auprès de 309 SSI³ desservant 6,3 M de Québécois et Québécoises (71,4 % de la population du Québec) du 18 janvier au 16 février 2024. Au moment d'effectuer ce recensement, il y avait au total 618 SSI au Québec. Plusieurs SSI ayant rempli le formulaire ne possédaient pas de données sur ce type d'incendie.

En 2022, les SSI sont intervenus lors de 50 incendies de véhicules électriques et hybrides au Québec. Parmi ces incendies, 14 sont dus à un accident de la route.

Graphique 10 : Différence entre les interventions sur les incendies de véhicules électriques et hybrides et celles sur les incendies de véhicules à essence



Source : Données du recensement des interventions des SSI sur les incendies de véhicules électriques et hybrides en 2022 du MSP. Les pourcentages affichés sont établis à partir du nombre de SSI ayant répondu à la question sur la différence entre les interventions sur les incendies de véhicules électriques et hybrides et celles sur les incendies de véhicules à essence (201).

3. Au moment de diffuser ce rapport, le nombre de SSI au Québec était de 596.

Parmi les éléments qui différencient les interventions pour les incendies de véhicules électriques et hybrides et celles pour les incendies de véhicules à essence :

- 33,8 % des SSI ayant répondu à cette question considèrent que les interventions pour les incendies de véhicules électriques et hybrides nécessitent plus d'eau ;
- Pour 22,4 % des SSI, il est plus difficile d'éteindre ce type d'incendie ; 17,4 % pensent que l'intervention est plus longue, et 15,9 % mentionnent que l'intervention est plus dangereuse pour les intervenants.

Dans les causes probables des incendies des véhicules électriques et hybrides, selon les SSI ayant répondu à cette question, quatre principales causes se démarquent. Il s'agit notamment, par ordre d'importance :

- de l'impact ou d'un dommage physique (bris de la batterie ou de cellules à la suite d'un impact) ;
- d'une surchauffe (emballage thermique, surchauffe lors du chargement de la batterie, usage intensif de la batterie, etc.) ;
- d'une défaillance mécanique ou électrique ;
- de la modification du véhicule ou de la batterie.

2.2.2 Augmentation des incendies de véhicules

Cette section exclut les données sur les incendies de véhicules électriques et hybrides présentées précédemment.

Graphique 11 : Nombre d'incendies de véhicules déclarés, 2014 à 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

De 2014 à 2022, les incendies de véhicules ont connu une tendance à la hausse. Une baisse marquante a toutefois été observée en 2020 par rapport à 2019. Cette diminution pourrait en partie être attribuée à l'utilisation moins fréquente de véhicules en raison des mesures de confinement liées à la pandémie de COVID-19.

Toujours pour cette période, ces incendies ont représenté en moyenne chaque année près de 13,7 % des incendies déclarés au Québec par les SSI.

2.2.3 Le véhicule lui-même : principale source de chaleur à l'origine des incendies de véhicules

Tableau 5 : Nombre d'incendies selon la source de chaleur des incendies de véhicules, 2021 et 2022

SOURCE DE CHALEUR*	2021	2022	TOTAL	%
Véhicule (automobile, camion, etc.)	1 347	1 559	2 906	62,9
Source de chaleur indéterminée	392	387	779	16,9
Autre source de chaleur	183	165	348	7,5
Équipement de distribution d'électricité	100	120	220	4,8
Appareil ou équipement électrique	104	104	208	4,4
Article de fumeur ou objet à flamme nue	68	62	130	2,8
Appareil de chauffage, de cuisson	15	18	33	0,7
Total	2 209	2 415	4 624	100,0

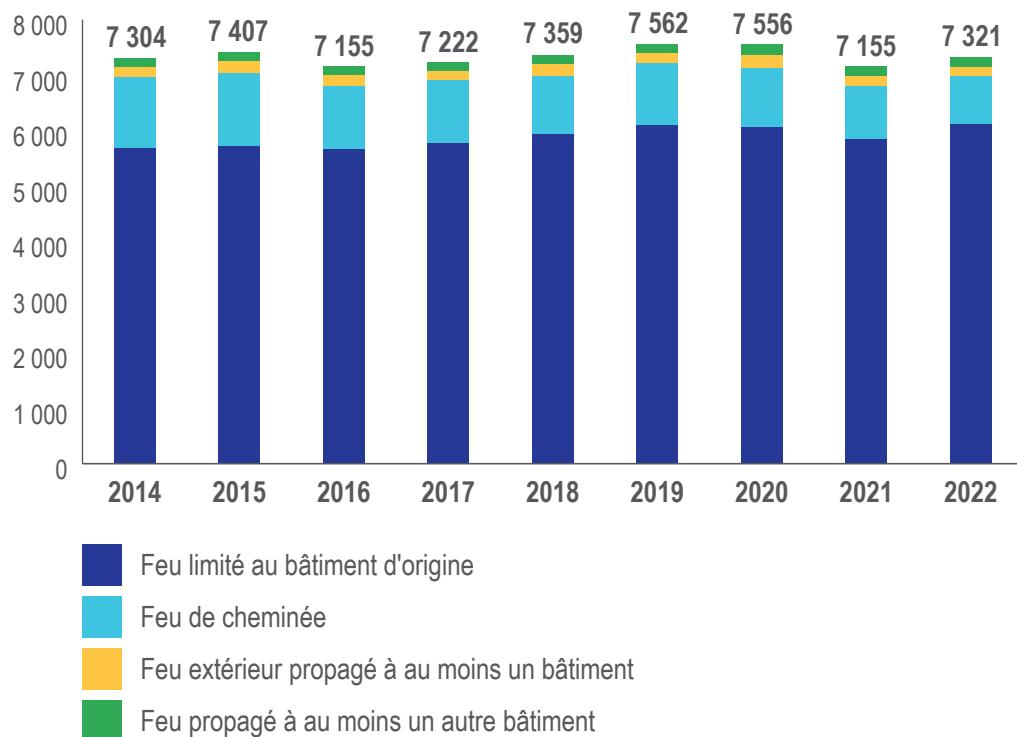
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

* La source de chaleur ou d'inflammation est l'objet (appareil, équipement, matériel ou machine) qui est à l'origine de l'inflammation.

Pour les mêmes années, la principale source de chaleur des incendies de véhicules a été le véhicule lui-même, à 62,9 %. Dans cette catégorie, on trouve principalement les automobiles et les camions, à 80 %.

2.3 Les incendies de bâtiments

Graphique 12 : Nombre d'incendies de bâtiments déclarés, 2014 à 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

De 2014 à 2022, l'évolution du nombre d'incendies de bâtiments au Québec affiche une tendance relativement stable, avec en moyenne 7 338 incendies par année. Sur cette période, ces incendies ont représenté en moyenne près de 44 % de tous les incendies déclarés par les SSI.

Toujours sur cette même période, les feux limités au bâtiment d'origine ont représenté à eux seuls 80 % des incendies de bâtiments, tandis que les feux de cheminée ont représenté près de 15 % de ces incendies.

2.3.1 Toujours plus de feux de cheminées sans perte durant les mois de décembre à avril

Ce type d'incendie correspond aux feux de cheminées sans perte. Les flammes sont confinées à la cheminée et seule une faible odeur de fumée reste dans la pièce. Aucun dommage n'est constaté.

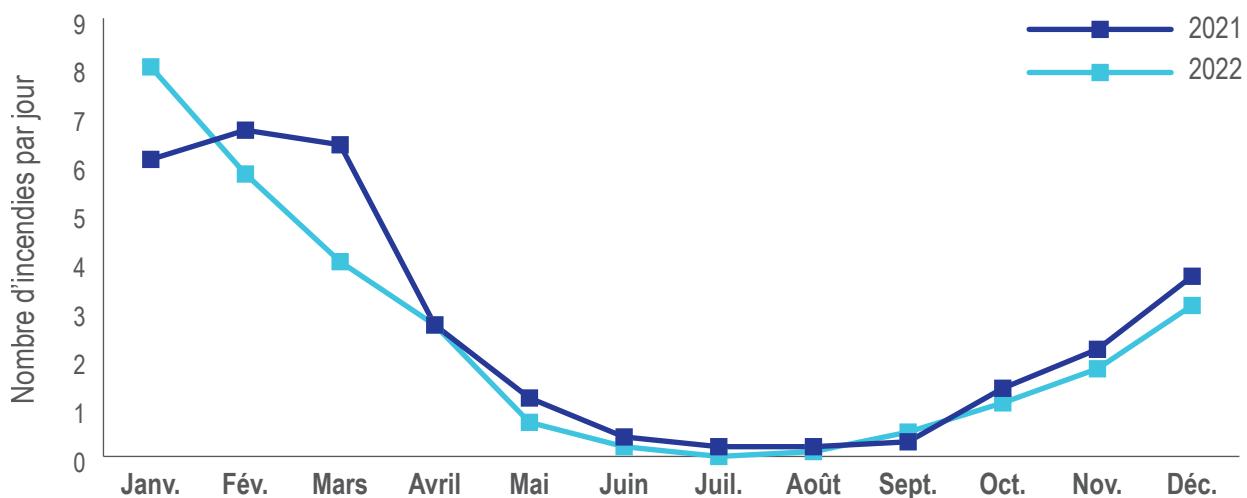
Les renseignements fournis sur le formulaire de déclaration d'un incendie permettent de documenter les causes et les circonstances d'un incendie de bâtiment, sauf dans le cas d'un feu de cheminée sans perte.

En revanche, les feux de cheminées ayant engendré des pertes à un ou plusieurs bâtiments devraient être déclarés par les SSI comme des feux de bâtiments.

Il est à noter qu'un incendie de cheminée déclaré sans perte par un SSI peut être déclaré par une compagnie d'assurance comme un incendie avec des pertes, avec un montant d'indemnités de dédommagement (p. ex. : des dommages occasionnés par la fumée).

En 2021 et en 2022, comme confirmé au tableau 2, les feux de cheminée ont représenté en moyenne chaque année 5,4 % des incendies déclarés au Québec. Toutefois, l'année 2022 se distingue par une baisse de 10,6 % du nombre d'incendies par rapport à 2021. Il s'agit de la troisième baisse consécutive depuis 2020.

Graphique 13 : Nombre de feux de cheminées sans perte déclarés par jour, selon le mois de l'année, 2021 et 2022

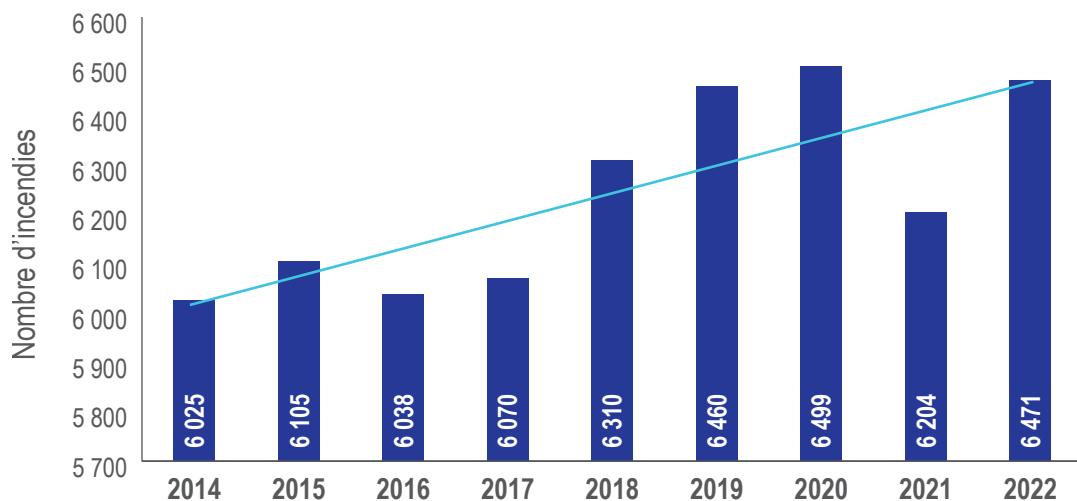


Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

Comme pour les années précédentes (2016 à 2020), en 2021 et en 2022, les feux de cheminées sans perte ont été plus nombreux durant les mois de décembre à avril avec en moyenne cinq incendies par jour, puisque cela correspond à la période la plus froide de l'année, moment où les foyers sont le plus utilisés.

2.3.2 Hausse du nombre d'incendies de bâtiments avec pertes

Graphique 14 : Nombre d'incendies de bâtiments déclarés, avec pertes, 2014 à 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

Pour 2021 et 2022, les incendies de bâtiments avec pertes ont représenté en moyenne 38 % des incendies déclarés au Québec par les SSI. Ces incendies ont touché différents types de bâtiments : résidentiels, commerciaux, industriels, agricoles, etc.

Avec en moyenne 6 242 incendies survenant par année pour la période de 2014 à 2022, les incendies de bâtiments avec pertes ont relativement augmenté, passant de 6 025 incendies en 2014 à 6 471 incendies en 2022, ce qui représente une hausse de 7,4 %. Cette hausse est attribuable en grande partie à l'augmentation du nombre d'incendies limités au bâtiment d'origine. Il est possible que la probabilité d'incendies de bâtiments augmente avec le développement du parc immobilier québécois.

2.3.3 Trois bâtiments sur quatre endommagés lors d'incendies sont de nature résidentielle

Tableau 6 : Nombre de bâtiments endommagés selon l'usage et la catégorie de risques, 2021 et 2022

USAGE DU BÂTIMENT*	1. RISQUE FAIBLE	2. RISQUE MOYEN	3. RISQUE ÉLEVÉ	4. RISQUE TRÈS ÉLEVÉ	9. RISQUE INDÉTERMINÉ	TOTAL	%
Résidentiel	5 582	2 068	1 412	762	77	9 901	74,4
Commercial	62	268	495	175	7	1 007	7,6
Industriel	13	55	281	375	3	727	5,5
Services	38	128	203	328	7	704	5,3
Agricole	108	41	200	20	10	379	2,8
Transport, communication et services publics	53	32	56	70	3	214	1,6
Immeuble non exploité et étendue d'eau	43	37	40	74	10	204	1,5
Culturel, récréatif ou de loisirs	14	32	39	52	3	140	1,1
Exploitation et extraction de richesses naturelles	8	4	4	8	4	28	0,2
Total	5 921	2 665	2 730	1 864	124	13 304	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

* Tiré de la liste numérique des codes d'utilisation des biens-fonds. *Manuel d'évaluation foncière du Québec*.

La codification de l'usage d'un bâtiment endommagé est uniformisée pour l'ensemble du territoire québécois.

La catégorisation des risques des bâtiments (faible, moyen, élevé et très élevé) est établie dans le schéma de couverture de risques, outil de gestion des risques d'incendie et de prise de décisions pour les autorités municipales. Elle vise notamment à déterminer les ressources nécessaires pour réaliser les activités de prévention ainsi que pour combattre un incendie de bâtiment, selon le risque établi.

Comme pour les années précédentes, en moyenne 74,4 % des bâtiments endommagés lors d'incendies en 2021 et en 2022 étaient à usage résidentiel.

Après le secteur résidentiel, les secteurs commercial (1 007 bâtiments endommagés), industriel (727) et des services (704) ont été les plus touchés au cours de la même période.

Toujours sur cette même période, les incendies de bâtiments survenus ont touché, en grande partie, des bâtiments à risque faible (44,5 % des bâtiments endommagés). Les bâtiments à risque très élevé représentent quant à eux 14 % des bâtiments endommagés.

Pour chaque catégorie de risques (faible, moyen, élevé et très élevé), c'est le secteur résidentiel qui a connu le plus d'incendies de bâtiments en 2021 et en 2022. En effet, on dénombre :

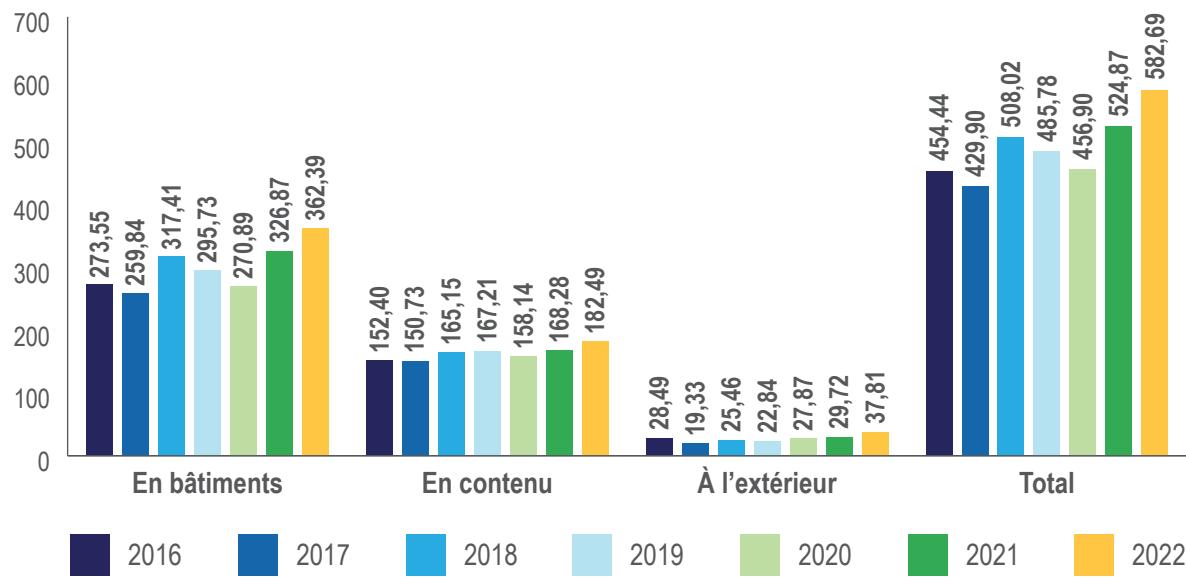
- 5 582 bâtiments résidentiels à risque faible endommagés (p. ex. : résidence unifamiliale, chalet, maison mobile), représentant 94,3 % pour cette catégorie ;
- 2 068 bâtiments résidentiels à risque moyen endommagés (p. ex. : immeubles d'habitation de trois étages ou moins avec huit logements ou moins), représentant 77,6 % pour cette catégorie ;
- 1 412 bâtiments résidentiels à risque élevé endommagés (p. ex. : immeubles d'habitation de neuf logements ou plus, motels), représentant 51,7 % pour cette catégorie ;
- 762 bâtiments résidentiels à risque très élevé endommagés (p. ex. : résidence pour personnes âgées, hôtel), représentant 40,9 % pour cette catégorie.

Toutefois, la part des bâtiments endommagés à risque très élevé à usage industriel est non négligeable, avec 375 bâtiments endommagés, soit 20,1 % des bâtiments de cette catégorie.

2.3.4 Plus de 4,5 G\$ d'indemnités payées pour les incendies de bâtiments de 2016 à 2022

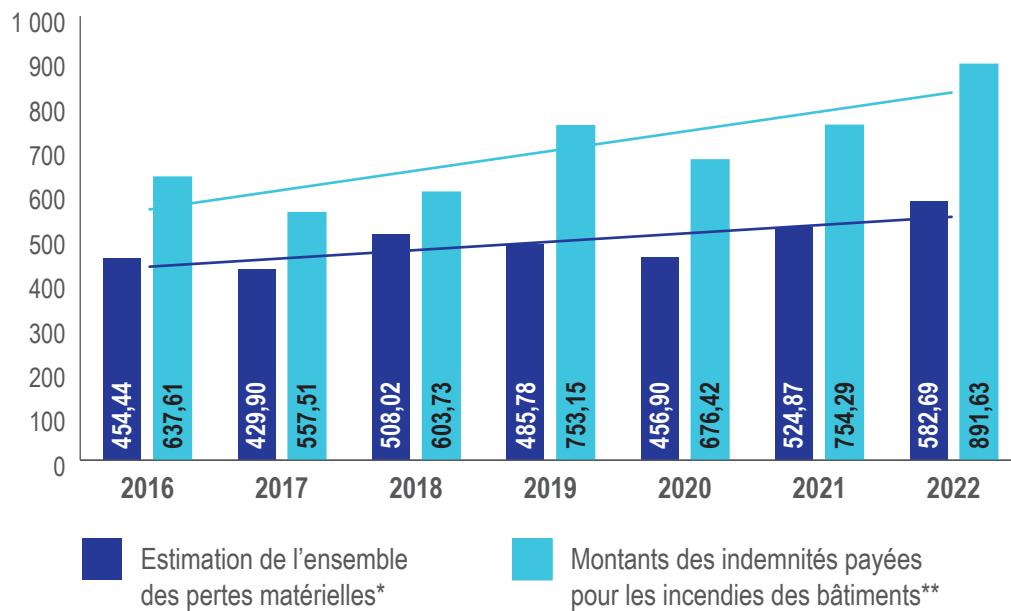
L'évaluation de l'ensemble des pertes matérielles dans les incendies de bâtiments se fait avec les pertes estimées en bâtiments, les pertes estimées en contenu ainsi que les pertes extérieures fournies par les SSI.

Graphique 15 : Évaluation de l'ensemble des pertes matérielles dans les incendies de bâtiments, en M\$, 2016 à 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

Graphique 16 : Évaluation de l'ensemble des pertes matérielles et montants des indemnités payées par les compagnies d'assurance dans les incendies de bâtiments, en M\$, 2016 à 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI et des compagnies d'assurance.

* Estimation des SSI : montants estimés des pertes matérielles en bâtiments, en contenu et à l'extérieur.

** Montants des indemnités payées par les compagnies d'assurance en bâtiments, en contenu et à l'extérieur.

De 2016 à 2022, la totalité des pertes matérielles (bâtiments, contenu des bâtiments, pertes extérieures) causées par les incendies est estimée à plus de 3,4 milliards de dollars par les SSI. Sur la même période et pour les mêmes pertes, les compagnies d'assurance ont payé plus de 4,8 milliards de dollars d'indemnités pour les incendies de bâtiments rapportés au Québec. Cela montre une certaine cohérence entre les montants estimés et les sommes payées. La différence s'explique cependant par le fait que les compagnies d'assurance font une documentation plus approfondie pour mieux évaluer la valeur des biens et les montants des indemnités à payer.

Sur cette même période, le montant total des pertes matérielles estimées par les SSI par année a connu une tendance à la hausse. Il en va de même pour le montant total des indemnités payées par les compagnies d'assurance. Cette augmentation des pertes matérielles n'est pas directement attribuable à l'inflation que le Québec a connue ces dernières années, mais plutôt à la valeur élevée des bâtiments, une valeur qui s'accroît avec l'inflation.

2.3.5 L'erreur humaine : principale cause des incendies de bâtiments avec pertes

Tableau 7 : Nombre de bâtiments endommagés selon la cause probable des incendies de bâtiments avec pertes, 2021 et 2022

CAUSE PROBABLE DE L'INCENDIE*	2021	2022	TOTAL	%
Erreur humaine (y compris mauvaise utilisation d'un équipement, du matériau enflammé, d'une source d'inflammation)	2 957	2 949	5 906	44,4
Défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique	1 582	1 742	3 324	25,0
Cause indéterminée	909	994	1 903	14,3
Dossier transmis pour enquête (suspect, volontaire)	561	601	1 162	8,7
Autre	278	245	523	3,9
Défaut de conception, de construction ou d'installation	248	238	486	3,7
Total	6 535	6 769	13 304	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

* La cause probable est l'acte ou l'événement ayant provoqué l'inflammation.

Au cours des années 2021 et 2022, la principale cause probable des incendies de bâtiments avec pertes a été l'erreur humaine (avec une mauvaise utilisation du matériau enflammé, d'une source d'inflammation, d'un équipement) qui était à l'origine de l'endommagement des bâtiments dans 44,4 % des cas.

2.3.6 Un bâtiment sur cinq endommagé lors d'incendies n'avait aucun système de détection

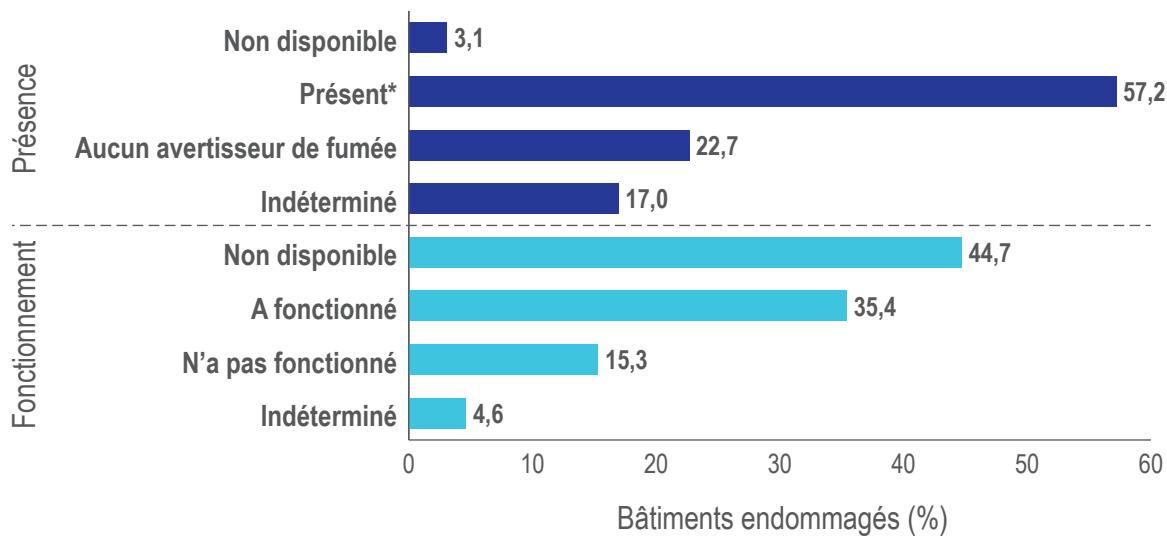
Tableau 8 : Nombre de bâtiments endommagés selon la présence des systèmes de détection (avertisseur de fumée, système d'alarme incendie) dans les incendies de bâtiments avec pertes, 2021 et 2022

TYPE DE SYSTÈME D'ALARME INCENDIE	TYPE D'AVERTISSEUR DE FUMÉE					
	NON DISPONIBLE	AVERTISSEUR DE FUMÉE AVEC SIGNAL LOCAL SEULEMENT	AVERTISSEUR DE FUMÉE RELIÉ À UN CENTRAL DE RÉPONSE	AUCUN AVERTISSEUR DE FUMÉE	INDÉTERMINÉ	TOTAL
Non disponible	412	-	-	-	-	412
Système d'alarme incendie avec signal local seulement	-	843	49	142	70	1 104
Système d'alarme incendie relié à un central de réponse	-	428	1 716	437	137	2 718
Aucun système d'alarme incendie	-	4 092	174	2 380	698	7 344
Autre système de détection	-	3	4	8	6	21
Indéterminé	-	270	30	54	1 351	1 705
Total	412	5 636	1 973	3 021	2 262	13 304

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

Parmi les 13 304 bâtiments endommagés en 2021 et en 2022, 2 380 (17,9 %) n'avaient aucun système de détection : pas d'avertisseur de fumée ni de système d'alarme incendie.

Graphique 17 : Présence et fonctionnement des avertisseurs de fumée dans les incendies de bâtiments avec pertes, 2021 et 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

* Avertisseur de fumée avec signal local seulement ou relié à un central de réponse.

Les pourcentages affichés sont établis à partir du total des bâtiments endommagés (13 304).

Sur les 13 304 bâtiments endommagés pour les années 2021 et 2022, 7 609 (57,2 %) avaient au moins un avertisseur de fumée. Seulement 4 713 (61,9 %) de ces bâtiments équipés ont eu un avertisseur qui a fonctionné.

Donc, sur la totalité des bâtiments endommagés, uniquement 35,4 % avaient un avertisseur de fumée qui était en place et qui a fonctionné. Enfin, près de 22,7 % des bâtiments endommagés n'avaient aucun avertisseur de fumée. Le fait de ne pas avoir d'avertisseur de fumée ne signifie pas que ces bâtiments étaient totalement dépourvus d'un autre système de détection (p. ex. : alarme incendie).

2.4 Les incendies de bâtiments à usage résidentiel

Qu'entend-on par « usage résidentiel » ?

Un bâtiment à usage résidentiel est un logement, un chalet ou une maison de villégiature, une maison mobile, une roulotte résidentielle, une habitation en commun (maison de chambres et pension, habitation pour groupes organisés, résidence et maison d'étudiants, maison de retraite et orphelinat, maison d'institutions religieuses, autres habitations de groupes), un hôtel-motel résidentiel, un parc de roulettes et de maisons mobiles, une résidence provisoire, d'autres immeubles résidentiels (habitation pour la chasse, la pêche et la forêt, espace détenu en copropriété divise résidentielle, autres immeubles résidentiels)⁴.

4. Source : « Liste numérique des codes d'utilisation des biens-fonds », *Manuel d'évaluation foncière du Québec*, accessible en ligne sur le site Web du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) : <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/information-fonciere/evaluation-foncieremanuel/codes-utilisation-biens-fonds> (consulté le 30 mai 2024).

2.4.1 Neuf bâtiments résidentiels sur dix endommagés lors d'incendies sont des logements

Tableau 9 : Nombre de bâtiments à usage résidentiel endommagés, 2021 et 2022

CODE*	BÂTIMENT RÉSIDENTIEL	NOMBRE DE BÂTIMENTS ENDOMMAGÉS	%
1000	Logement (maison unifamiliale, immeuble à logements multiples)	8 919	90,08
1100	Chalet ou maison de villégiature	246	2,50
1990	Autres immeubles résidentiels	213	2,15
1541, 1543, 1549	Maison pour personnes retraitées non autonomes (inclus les CHSLD) et autonomes et autres maisons pour personnes retraitées	182	1,83
1211, 1212	Maison mobile, roulotte résidentielle	125	1,27
1921, 1922, 1923	Stationnement intérieur et extérieur, espace de rangement, cabanon	122	1,23
1511, 1512	Maison de chambres et pension, maison de chambres pour personnes ayant une déficience intellectuelle	33	0,33
1590	Autres locaux de groupes	16	0,16
1532, 1539	Maison d'étudiants (collège et université) et autres résidences d'étudiants	13	0,13
1551, 1553, 1559	Couvent, monastère, presbytère et autres maisons d'institution religieuse	13	0,13
1911, 1913, 1914	Pourvoirie avec et sans droits exclusifs, camp de chasse, de pêche et forestier	9	0,09
1600, 1610	Hôtel résidentiel, motel résidentiel	4	0,04
1890	Autres résidences provisoires	3	0,03
1522	Maison des jeunes	2	0,02
1701	Parc de roulettes (fonds de terre seulement)	1	0,01
Total		9 901	100,00

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

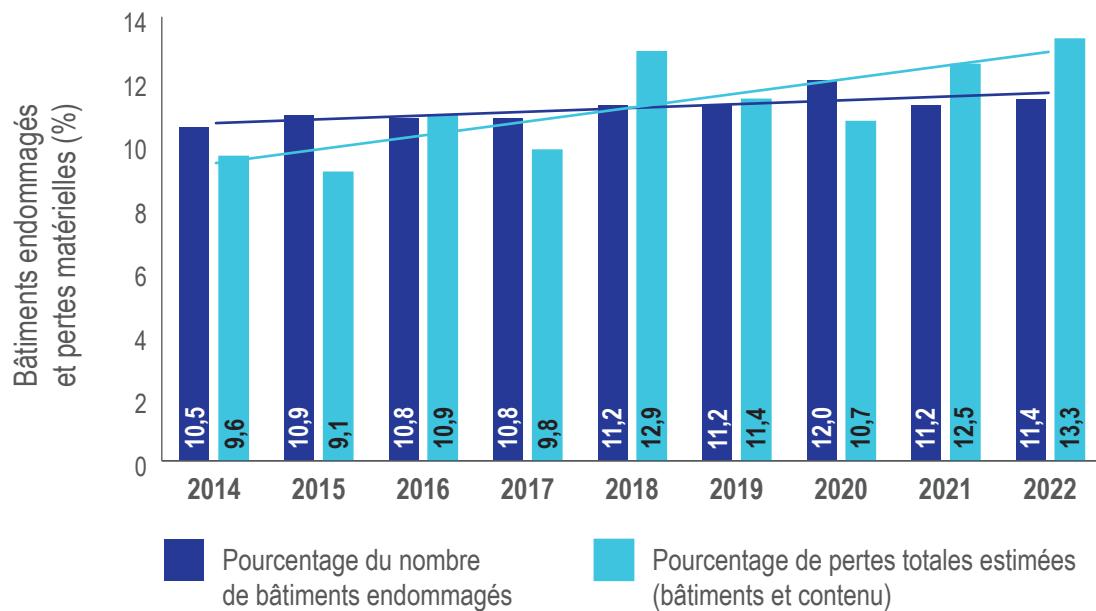
* Tiré de la liste numérique des codes d'utilisation des biens-fonds. *Manuel d'évaluation foncière du Québec*.

En 2021 et en 2022, 9 901 bâtiments à usage résidentiel ont été endommagés lors d'incendies. Les bâtiments les plus touchés par des incendies sont ceux rassemblant des logements (maisons unifamiliales et immeubles à logements multiples). En effet, ils représentaient 90 % des bâtiments résidentiels endommagés lors d'incendies.

En moyenne, pour chacune de ces deux années, plus de 13 bâtiments résidentiels par jour ont été endommagés par des incendies.

2.4.2 Hausse du nombre de bâtiments résidentiels endommagés et des pertes matérielles

Graphique 18 : Évolution du nombre de bâtiments à usage résidentiel endommagés et pertes matérielles, en %, 2014 à 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

Depuis 2014, le nombre de bâtiments résidentiels endommagés lors d'incendies est en hausse (+0,8 %). Il en va de même pour les pertes matérielles (+3,7 %).

Toutefois, les pertes matérielles varient d'une année à l'autre. Ces variations sont tributaires de certains incendies qui engendrent plus de dégâts, notamment lorsque la valeur des bâtiments est élevée.

2.4.3 L'erreur humaine est en grande partie à l'origine des incendies de bâtiments résidentiels

Graphique 19 : Lieu d'origine* des incendies de bâtiments à usage résidentiel, 2021 et 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

* *Le lieu d'origine est l'endroit où l'incendie a probablement débuté.*

En 2021 et en 2022, le principal lieu d'origine des incendies de bâtiments à usage résidentiel était les pièces habitées d'une résidence. En effet, 47,2 % des bâtiments endommagés (4 677) ont connu un incendie ayant comme lieu d'origine une pièce habitable. Ce chiffre est en légère baisse par rapport aux années 2019 et 2020 (48,8 %). La cuisine représente à elle seule le lieu d'origine pour 24,1 % de bâtiments résidentiels endommagés lors d'incendies.

Tableau 10 : Nombre de bâtiments endommagés selon la cause probable des incendies de bâtiments à usage résidentiel, 2021 et 2022

CAUSE PROBABLE* DE L'INCENDIE	2021	2022	TOTAL	%
Erreur humaine (y compris mauvaise utilisation d'un équipement, du matériau enflammé, d'une source d'inflammation)	2 423	2 401	4 824	48,7
Défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique	1 087	1 173	2 260	22,8
Cause indéterminée	688	701	1 389	14,1
Dossier transmis pour enquête (suspect, volontaire)	337	384	721	7,3
Défaut de conception, de construction ou d'installation	189	181	370	3,7
Autre	187	150	337	3,4
Total	4 911	4 990	9 901	100,0

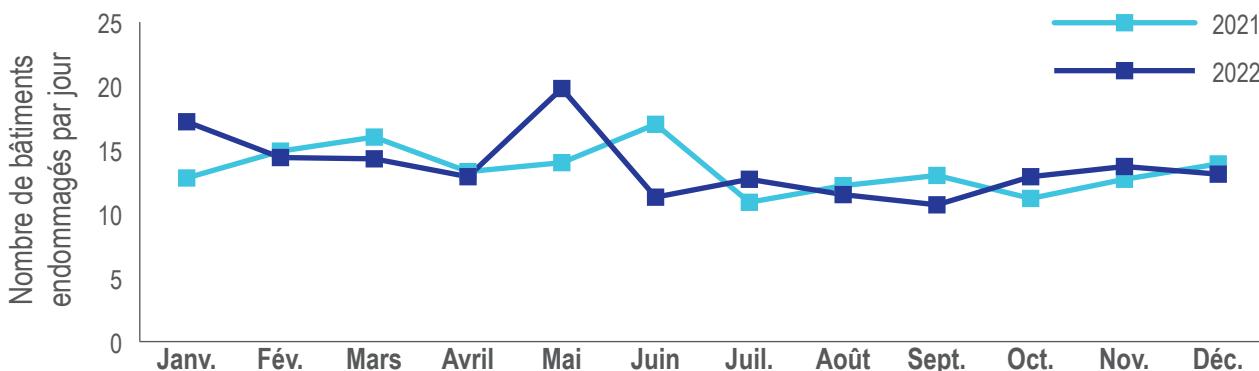
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

* La cause probable est l'acte ou l'événement ayant provoqué l'inflammation.

En 2021 et en 2022, la principale cause probable des incendies de bâtiments résidentiels fut l'erreur humaine. En effet, l'erreur humaine est à l'origine des incendies résidentiels pour 48,7 % des bâtiments endommagés. La cause « Erreur humaine » inclut la distraction ainsi que les mauvaises utilisations de matériaux enflammés, de sources d'inflammation et d'équipements. Ce résultat montre l'importance de poursuivre les efforts en matière de sensibilisation et de prévention auprès de la population pour l'amener à adopter des comportements sécuritaires, et donc à limiter les risques d'incendie.

2.4.4 Plus d'incendies résidentiels durant l'hiver et le printemps

Graphique 20 : Nombre de bâtiments à usage résidentiel endommagés par jour, selon le mois de l'année, 2021 et 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

En 2021 et en 2022, les données montrent que le nombre de bâtiments résidentiels endommagés par des incendies est plus important durant la période hivernale et printanière, notamment de décembre à juin pour l'année 2021 et de janvier à mai pour l'année 2022.

L'augmentation des incendies de bâtiments résidentiels en hiver et au printemps pourrait s'expliquer par une reprise de certaines habitudes de vie liées à la saison (feu de cheminée, de foyer, chauffage des habitations, barbecue, travaux extérieurs, etc.).

2.4.5 Plus d'un bâtiment résidentiel sur six touché par un incendie n'avait aucun avertisseur de fumée

Tableau 11 : Nombre de bâtiments endommagés selon la présence des systèmes de détection (avertisseur de fumée, système d'alarme incendie) dans les incendies de bâtiments à usage résidentiel, 2021 et 2022

TYPE DE SYSTÈME D'ALARME INCENDIE	TYPE D'AVERTISSEUR DE FUMÉE					
	NON DISPONIBLE	AVERTISSEUR DE FUMÉE AVEC SIGNAL LOCAL SEULEMENT	AVERTISSEUR DE FUMÉE RELIÉ À UN CENTRAL DE RÉPONSE	AUCUN AVERTISSEUR DE FUMÉE	INDÉTERMINÉ	TOTAL
Non disponible	332	-	-	-	-	332
Système d'alarme incendie avec signal local seulement	-	715	30	53	46	844
Système d'alarme incendie relié à un central de réponse	-	357	824	85	63	1 329
Aucun système d'alarme incendie	-	3 870	128	1 542	601	6 141
Autre système de détection	-	2	1	4	4	11
Indéterminé	-	249	16	23	956	1 244
Total	332	5 193	999	1 707	1 670	9 901

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

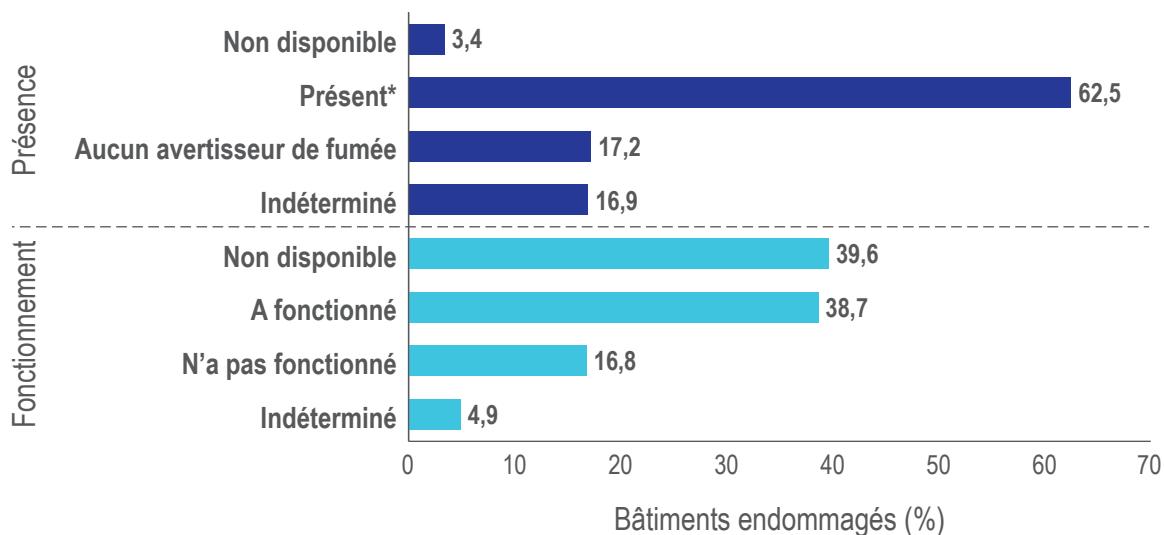
En moyenne, en 2021 et en 2022, sur les 4 951 bâtiments résidentiels incendiés annuellement, seulement 65,1 % étaient équipés d'au moins un système de détection (avertisseur de fumée ou système d'alarme incendie). Ce pourcentage est en légère baisse (-0,9 %) comparativement aux années 2019 et 2020 (66 %).

Pour 15,6 % des bâtiments endommagés (1 542), il n'y avait aucun système de détection.

Dans les cas où les bâtiments résidentiels étaient munis d'au moins un système de détection (avertisseur de fumée ou système d'alarme incendie), ceux-ci n'étaient pas en bon état de fonctionnement pour 24,8 % des bâtiments.

En résumé, 31,7 % des bâtiments résidentiels incendiés annuellement n'ont pas de système de détection en bon état de fonctionnement ou n'ont pas d'avertisseur de fumée ou de système d'alarme incendie.

Graphique 21 : Présence et fonctionnement des avertisseurs de fumée dans les incendies de bâtiments à usage résidentiel, 2021 et 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

* Avertisseur de fumée avec signal local seulement ou relié à un central de réponse.

Les pourcentages affichés sont établis à partir du total des bâtiments résidentiels endommagés (9 901).

Sur les 9 901 bâtiments résidentiels endommagés pour les années 2021 et 2022, 6 192 bâtiments (62,5 %) avaient au moins un avertisseur de fumée. Parmi ces bâtiments, 3 831 (61,9 %) ont eu un avertisseur qui a fonctionné. Donc, sur la totalité des bâtiments résidentiels endommagés, uniquement 38,7 % étaient munis d'un avertisseur de fumée qui était en place et qui a fonctionné. Ce pourcentage est en légère baisse en comparaison avec les années 2019 et 2020 (40 %).

Enfin, 17,2 % des bâtiments résidentiels endommagés n'avaient aucun avertisseur de fumée. Le fait de ne pas avoir d'avertisseur de fumée ne signifie pas que ces bâtiments étaient totalement dépourvus d'un autre système de détection (p. ex. : alarme incendie).

2.5 Les incendies de bâtiments à usage agricole

Dans les incendies de bâtiments, quatre usages de bâtiments engendrent le plus de pertes matérielles : résidentiel, commercial, industriel et agricole.

Cependant, en comparant le coût des pertes matérielles par bâtiment endommagé, c'est l'usage agricole qui ressort majoritairement.

2.5.1 Les bâtiments réservés à l'élevage d'animaux demeurent les plus touchés par les incendies agricoles

Tableau 12 : Nombre de bâtiments agricoles endommagés par types d'usages, 2021 et 2022

CODE*	USAGE DU BÂTIMENT	NOMBRE DE BÂTIMENTS ENDOMMAGÉS	%
8121, 8122, 8123, 8124, 8125, 8126, 8127	Élevage de bovins laitiers et de boucherie, de porcs, d'ovins, de volailles et production d'œufs, d'équidés, de caprins	146	38,5
8199	Autres activités agricoles	98	25,8
8299	Autres activités liées à l'agriculture	45	11,9
8132, 8133, 8134	Culture de céréales, de plantes oléagineuses et de légumineuses, de légumes, de fruits ou de noix	26	6,9
8131	Acériculture	21	5,5
8139	Autres types de production végétale	19	5,0
8229	Autres services d'élevage d'animaux de ferme	8	2,1
8135	Horticulture ornementale	4	1,1
8291, 8293	Service d'horticulture et de soutien aux fermes	4	1,1
8191, 8192	Terrain de pâture et de pacage, ferme expérimentale	3	0,8
8129	Autres types de production animale	3	0,8
8219	Autres services de traitement des produits de l'agriculture	2	0,5
Total		379	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

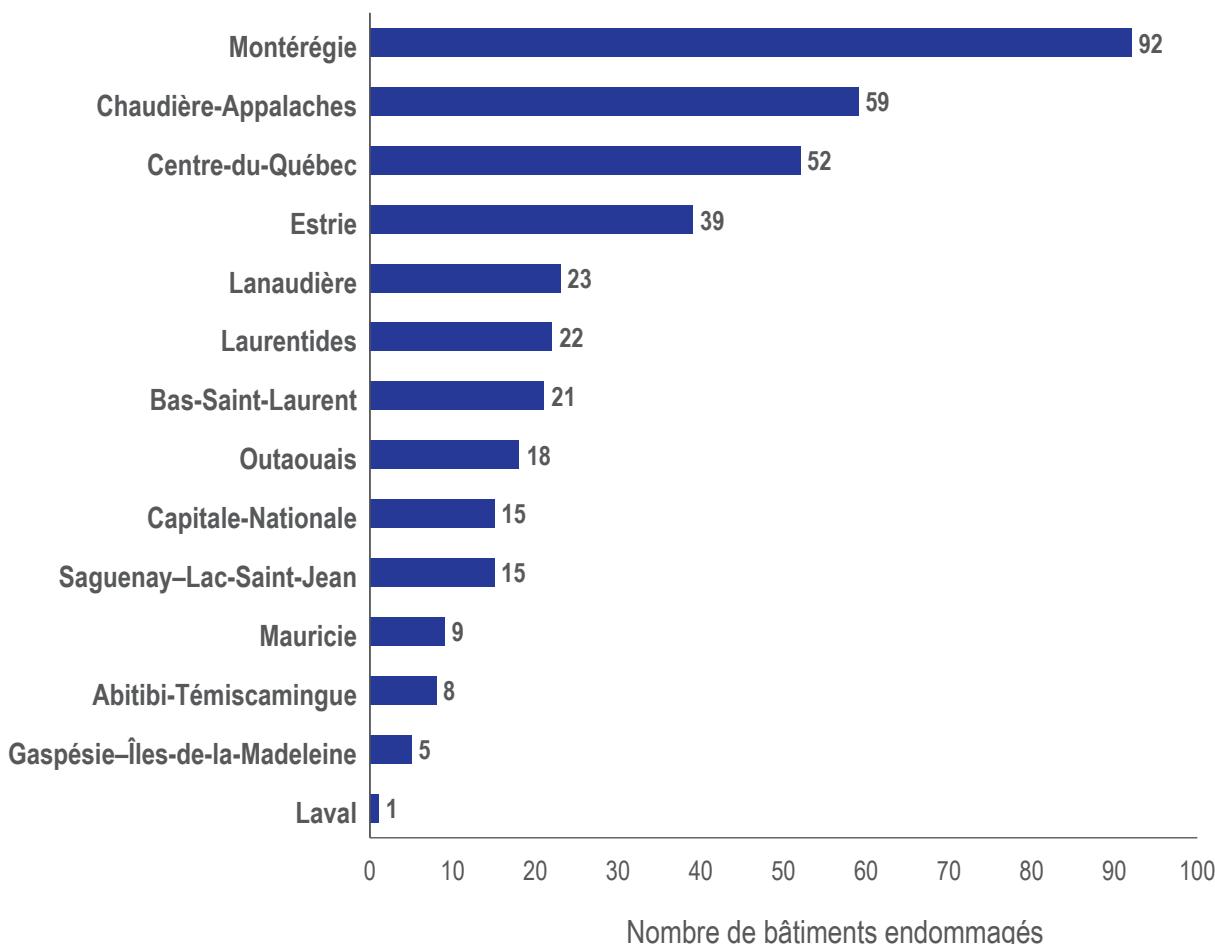
* Tiré de la liste numérique des codes d'utilisation des biens-fonds. *Manuel d'évaluation foncière du Québec*.

Les bâtiments réservés à l'élevage d'animaux demeurent majoritairement les plus touchés par les incendies agricoles. En 2021 et en 2022, ils représentent à eux seuls 38,5 % des bâtiments endommagés. Parmi ces bâtiments, 43 % étaient destinés à l'élevage de bovins laitiers.

Enfin, 25,8 % des bâtiments endommagés servaient à d'autres activités agricoles (non détaillées dans les données reçues).

2.5.2 La Montérégie est la région qui a connu le plus d'incendies agricoles

Graphique 22 : Nombre de bâtiments à usage agricole endommagés, par régions administratives, 2021 et 2022



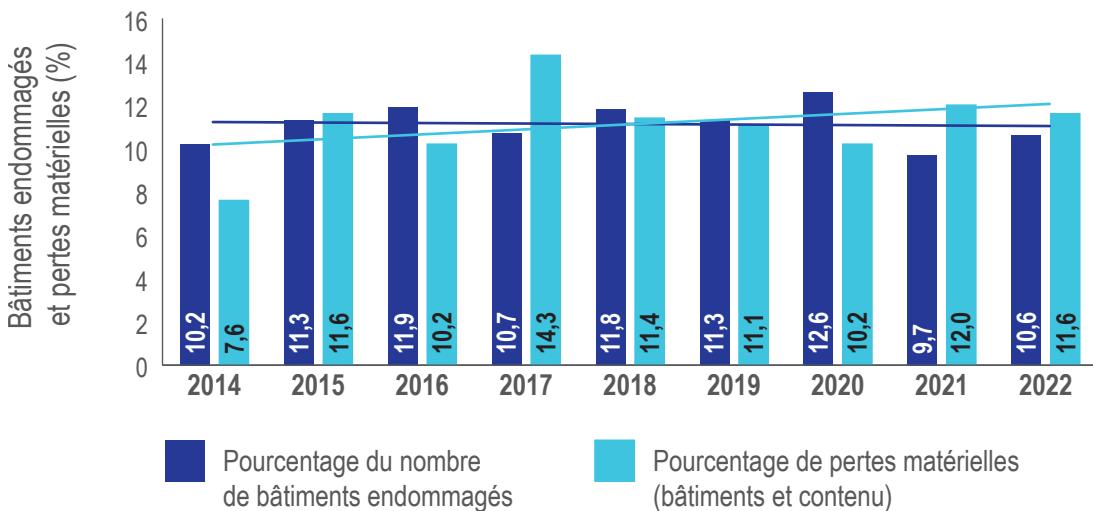
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

Parmi les régions administratives, ce sont la Montérégie, Chaudière-Appalaches et le Centre-du-Québec qui ont été les plus touchées par les incendies de bâtiments à usage agricole. Ces trois régions totalisent à elles seules plus de la moitié des bâtiments agricoles endommagés (53,6 %) au Québec en 2021 et en 2022. C'est notamment à cause de leur forte production agricole que ces régions administratives recensent plus de bâtiments agricoles endommagés. En effet, elles totalisent à elles seules 2,6 millions d'hectares en superficie agricole et 15 245 exploitations agricoles, soit respectivement 41,2 % et 54,6 % de la totalité des superficies et des exploitations agricoles du Québec⁵.

5. « Portraits régionaux de l'agriculture », accessible en ligne sur Québec.ca : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/agriculture/industrie-agricole-au-quebec/portraits-regionaux-agriculture> (consulté le 3 octobre 2024).

2.5.3 Hausse des pertes matérielles causées par les incendies agricoles

Graphique 23 : Évolution du nombre de bâtiments endommagés à usage agricole et des pertes matérielles, en %, 2014 à 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

En moyenne, de 2014 à 2022, les pertes totales estimées par les SSI pour les incendies de bâtiments agricoles (bâtiments et contenu) ont été de plus de 33 M\$ par année.

Sur la même période, l'évolution du nombre de bâtiments endommagés est restée relativement stable.

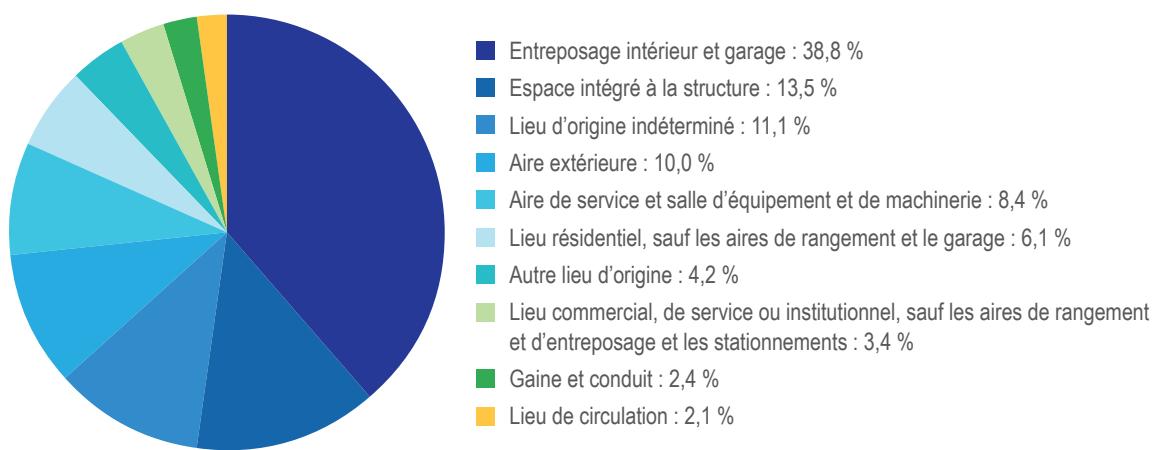
Quant aux montants des pertes matérielles estimées par les SSI, la tendance est à la hausse. Cependant, il n'existe pas de corrélation entre le nombre de bâtiments endommagés et le total des pertes matérielles. En effet, les pertes matérielles ne sont pas proportionnelles au nombre de bâtiments endommagés. Ces pertes varient annuellement en fonction de l'importance et de la nature des bâtiments agricoles touchés (élevage d'animaux, culture, etc.).

En revanche, les conséquences en matière de pertes matérielles causées par les incendies de bâtiments agricoles sont souvent lourdes. Elles peuvent s'expliquer notamment par la spécificité de ce secteur d'activité, qui se caractérise par :

- des activités à forte consommation d'espace, pouvant être facilement exposées à l'action des flammes en raison notamment de l'entreposage en grande quantité de matières inflammables (paille, foin, carburant, etc.) ;
- des possibilités de propagation rapide du feu dans les bâtiments compte tenu de la vulnérabilité des matériaux ;
- de l'éloignement géographique des sites et de leur accessibilité relativement faible pour l'arrivée rapide des pompiers ;
- des bâtiments faiblement équipés en matière de systèmes d'alarme incendie, d'avertisseurs de fumée et de systèmes fixes d'extinction.

2.5.4 La défaillance ou la défectuosité mécanique ou électrique est la cause la plus fréquente dans les incendies agricoles

Graphique 24 : Lieu d'origine* des incendies de bâtiments à usage agricole, 2021 et 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

* *Le lieu d'origine est l'endroit où l'incendie a probablement débuté.*

En 2021 et en 2022, le principal lieu d'origine des incendies a été un espace d'entreposage intérieur et un garage. Ainsi, 38,8 % des bâtiments agricoles endommagés par un incendie avaient pour lieu d'origine un lieu d'entreposage intérieur. Cette catégorie comprend notamment les granges, les silos, les remises, les entrepôts, les garages intérieurs et les salles d'équipement.

L'espace intégré à la structure était le deuxième lieu d'origine le plus fréquent des incendies de bâtiments à usage agricole. Ainsi, cette catégorie a été à l'origine du feu pour 13,5 % des bâtiments endommagés en 2021 et en 2022. Cette catégorie inclut les murs intérieurs, les vides muraux dissimulés, les entretoits, les vides sanitaires, les vides techniques et les balcons extérieurs.

Tableau 13 : Nombre de bâtiments endommagés selon la cause probable des incendies de bâtiments à usage agricole, 2021 et 2022

CAUSE PROBABLE* DE L'INCENDIE	2021	2022	TOTAL	%
Défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique	55	63	118	31,2
Cause indéterminée	45	60	105	27,7
Erreur humaine (y compris mauvaise utilisation d'un équipement, du matériau enflammé, d'une source d'inflammation)	42	38	80	21,1
Autre	17	15	32	8,4
Défaut de conception, de construction ou d'installation	14	13	27	7,1
Dossier transmis pour enquête (suspect, volontaire)	8	9	17	4,5
Total	181	198	379	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

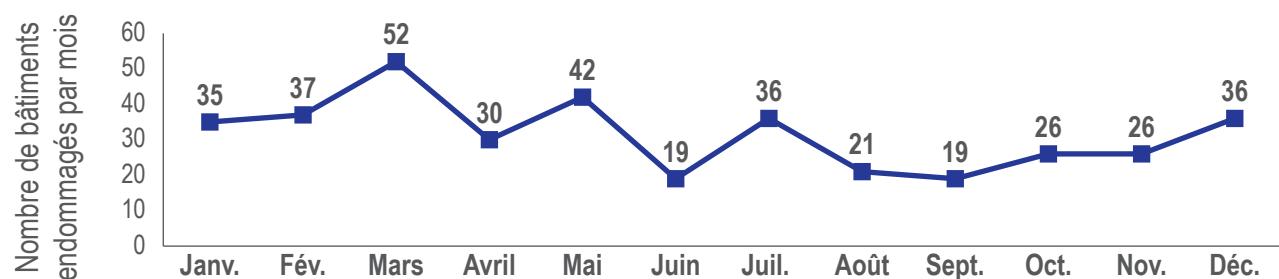
* La cause probable est l'acte ou l'événement ayant provoqué l'inflammation.

La principale cause probable des incendies de bâtiments à usage agricole en 2021 et en 2022 a été la défaillance ou la défectuosité mécanique ou électrique dans 31,2 % des bâtiments endommagés.

Cependant, la cause probable n'a pu être déterminée dans 27,7 % des bâtiments endommagés. Ces incendies agricoles entraînent tout de même le plus de pertes matérielles (46 % du total des pertes matérielles en bâtiments et en contenu). Ce résultat s'explique principalement par des incendies avec embrasement généralisé entraînant des pertes totales.

2.5.5 Hausse des incendies agricoles souvent à la fin de l'hiver

Graphique 25 : Nombre de bâtiments à usage agricole endommagés, selon le mois de l'année, 2021 et 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

À titre indicatif, le nombre de bâtiments agricoles endommagés varie relativement d'un mois à un autre. Toutefois, on recense plus de bâtiments endommagés pour les mois de mars (52) et de mai (42). Cela pourrait s'expliquer, notamment, par la reprise de certaines activités dès que les conditions extérieures le permettent, soit à la fin de la période hivernale.

La majorité des bâtiments agricoles endommagés lors d'incendies le sont en journée, entre 10 h et 20 h.

2.5.6 Des bâtiments peu équipés en systèmes de détection incendie

Tableau 14 : Nombre de bâtiments endommagés selon la présence des systèmes de détection (avertisseurs de fumée, système d'alarme incendie) dans les incendies de bâtiments à usage agricole, 2021 et 2022

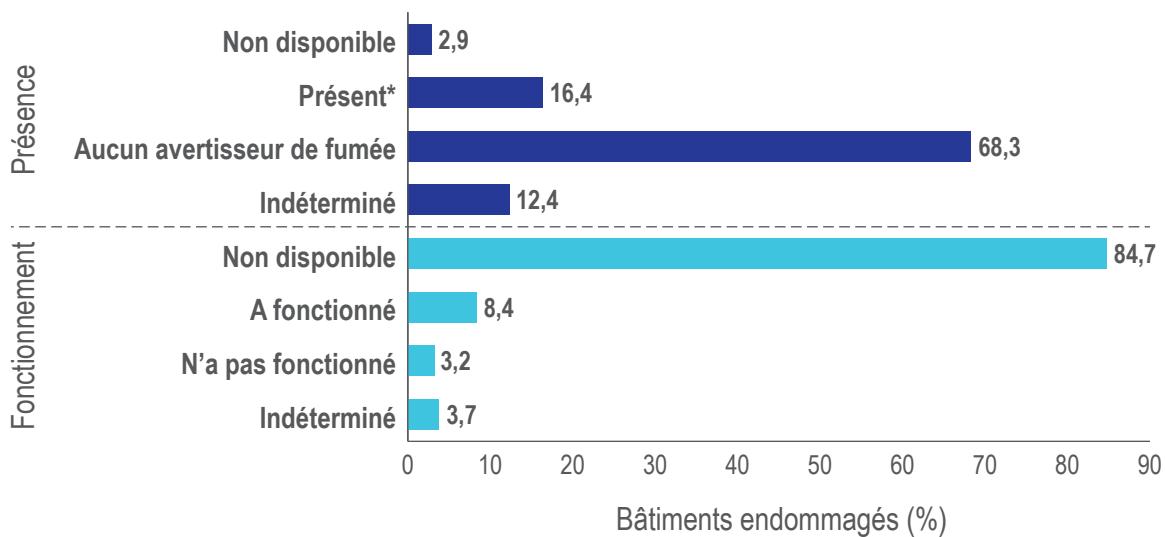
TYPE DE SYSTÈME D'ALARME INCENDIE	TYPES D'AVERTISSEURS DE FUMÉE					
	NON DISPONIBLE	AVERTISSEUR DE FUMÉE AVEC SIGNAL LOCAL SEULEMENT	AVERTISSEUR DE FUMÉE RELIÉ À UN CENTRAL DE RÉPONSE	AUCUN AVERTISSEUR DE FUMÉE	INDÉTERMINÉ	TOTAL
Non disponible	11	-	-	-	-	11
Système d'alarme incendie avec signal local seulement	-	3	-	2	1	6
Système d'alarme incendie relié à un central de réponse	-	-	10	4	1	15
Aucun système d'alarme incendie	-	46	1	250	23	320
Autre système de détection	-	-	-	-	1	1
Indéterminé	-	2	-	3	21	26
Total	11	51	11	259	47	379

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

La réglementation en matière de bâtiments agricoles relève principalement des municipalités. L'exigence d'installer des systèmes de détection dans ces bâtiments est assez rare, et dépend surtout du nombre de personnes et de la superficie de ces derniers.

Ainsi, entre 2021 et 2022, dans 66 % des bâtiments agricoles endommagés où est survenu un incendie, il n'y avait aucun système de détection : pas d'avertisseur de fumée ni de système d'alarme incendie. Ce résultat témoigne de l'importance de mettre en place des actions concrètes en matière tant de réglementation de ces bâtiments que de sensibilisation et de prévention.

Graphique 26 : Présence et fonctionnement des avertisseurs de fumée dans les incendies de bâtiments à usage agricole, 2021 et 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

* Avertisseur de fumée avec signal local seulement ou relié à un central de réponse.

Les pourcentages affichés sont établis à partir du total des bâtiments agricoles endommagés (379).

Parmi les 62 bâtiments endommagés équipés d'avertisseurs de fumée, seuls 32 bâtiments ont eu des avertisseurs de fumée qui ont fonctionné, ce qui correspond à 51,6 %. Donc, sur la totalité des bâtiments agricoles endommagés, uniquement 8,4 % étaient munis d'un avertisseur de fumée qui était en place et qui a fonctionné.

Enfin, 68,3 % des bâtiments endommagés n'avaient aucun avertisseur de fumée. Le fait de ne pas avoir d'avertisseur de fumée ne signifie pas que ces bâtiments étaient totalement dépourvus d'un autre système de détection (p. ex. : alarme incendie).

CHAPITRE 3 : COMPARAISONS INTERPROVINCIALES

Au moment de produire ce rapport statistique, les données disponibles pour établir les comparaisons interprovinciales pour la période de 2019 à 2021 provenaient de cinq provinces : l'Ontario⁶, le Nouveau-Brunswick⁷, le Manitoba, la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique⁸.

Ces comparaisons servent d'éléments d'étalonnage pour mesurer la performance du Québec selon certains indicateurs : le nombre total d'incendies par 1 000 habitants⁹, le nombre d'incendies de bâtiments par 1 000 habitants, le nombre de décès et de blessés par 100 000 habitants et les pertes matérielles estimées par habitant.

Pour les comparaisons sur les pertes matérielles estimées par habitant, les données accessibles étaient celles de l'Ontario pour la période de 2019 à 2022.

Ces comparaisons doivent être analysées avec prudence, puisque les exigences en matière de déclaration des incendies diffèrent d'une province à l'autre.

En effet, les règles et la méthodologie pour la collecte, l'analyse et l'interprétation des données dans le but d'en tirer des apprentissages varient entre les provinces.

3.1 Le taux d'incendies par 1 000 habitants

Tableau 15 : Taux moyen d'incendies total par 1 000 habitants et taux moyen d'incendies de bâtiments par 1 000 habitants, 2019 à 2021

PROVINCES	TAUX MOYEN D'INCENDIES TOTAL PAR 1 000 HABITANTS	TAUX MOYEN D'INCENDIES DE BÂTIMENTS PAR 1 000 HABITANTS
Québec	2,0	0,7
Ontario	1,4	0,5
Manitoba	2,5	0,9
Nouveau-Brunswick	4,5	2,4
Nouvelle-Écosse	1,8	0,8
Colombie-Britannique	1,5	0,7

Sources : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

Statistique Canada, Base de données nationale sur les incendies (BDNI), données de 2019 à 2021.

Bureau du commissaire des incendies de l'Ontario.

Bureau du commissaire des incendies du Nouveau-Brunswick.

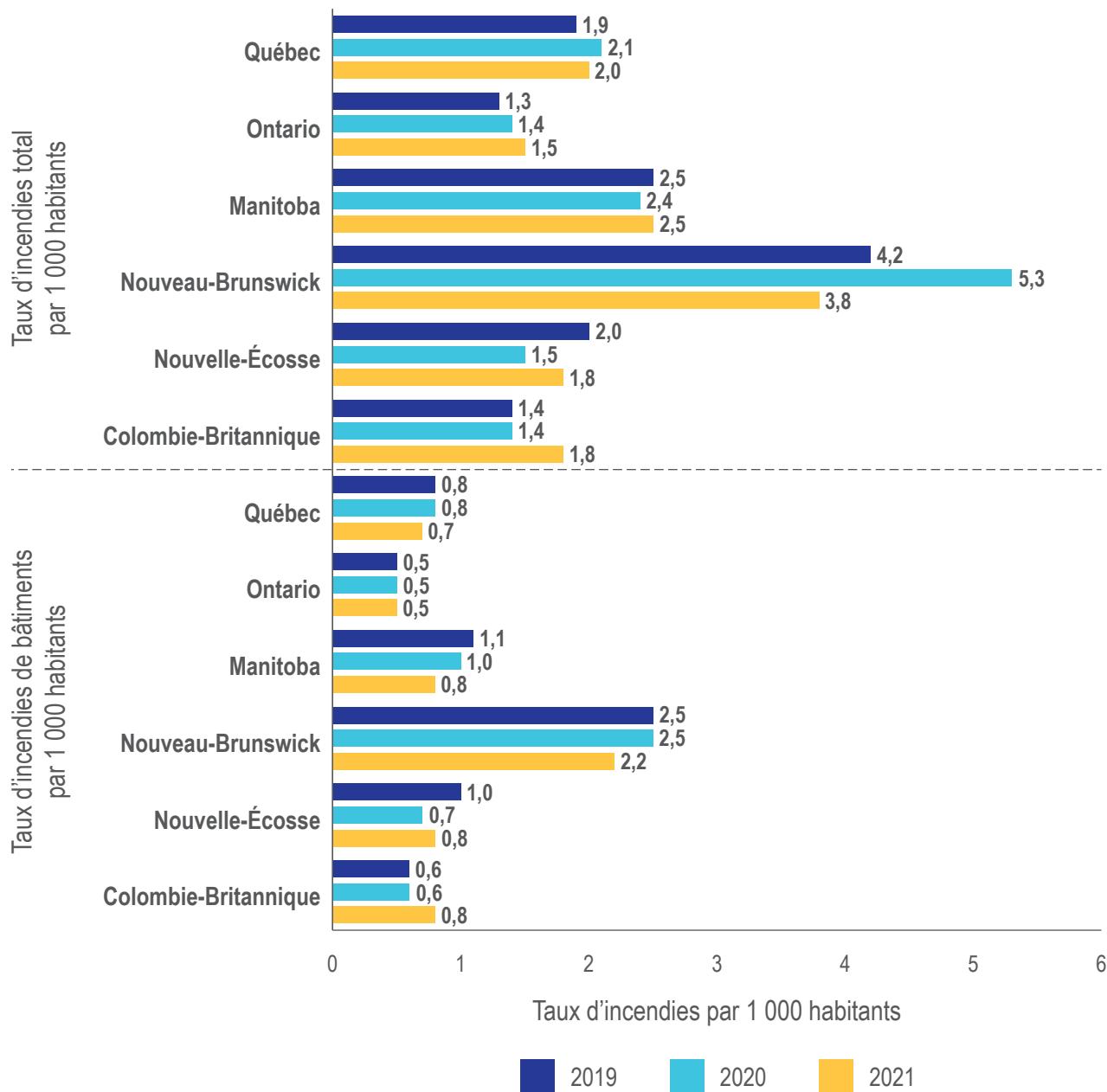
6. Données fournies par le Bureau du commissaire des incendies de l'Ontario.

7. Données fournies par le Bureau du commissaire des incendies du Nouveau-Brunswick.

8. Les statistiques sur le Manitoba, la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique ont été extraites de la Base de données nationale sur les incendies (BDNI), publiées par Statistique Canada (<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3510019201>).

9. Statistique Canada, données sur l'estimation de la population.

Graphique 27 : Taux d'incendies total et d'incendies de bâtiments par 1 000 habitants, 2019 à 2021



Sources : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

Statistique Canada, Base de données nationale sur les incendies (BDNI), données de 2019 à 2021.

Bureau du commissaire des incendies de l'Ontario.

Bureau du commissaire des incendies du Nouveau-Brunswick.

Sur les six provinces canadiennes à l'étude (y compris le Québec), c'est l'Ontario qui connaît le plus faible taux d'incendies total, avec un taux moyen de 1,4 incendie par 1 000 habitants sur la période 2019 à 2021, suivi de la Colombie-Britannique avec 1,5 incendie par 1 000 habitants. À l'inverse, c'est le Nouveau-Brunswick qui connaît le taux d'incendies le plus élevé, avec un taux moyen de 4,5 incendies par 1 000 habitants.

Comme pour les trois années précédentes (2016 à 2018), le Québec connaît un taux moyen de 2 incendies par 1 000 habitants. Ce taux est supérieur par rapport à la moyenne de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de la Nouvelle-Écosse, mais inférieur à la moyenne du Manitoba et du Nouveau-Brunswick.

L'analyse du graphique 27 montre que le taux d'incendies total par 1 000 habitants est en baisse en 2021 pour le Nouveau-Brunswick (-9,5 % par rapport à 2019) et la Nouvelle-Écosse (-10 %), alors que la tendance est à la hausse pour le Québec (+5 %), l'Ontario (+15,3 %) et la Colombie-Britannique (+28,5 %).

De 2019 à 2021, les six provinces canadiennes à l'étude ont connu peu ou pas de variations de leur taux d'incendies de bâtiments par 1 000 habitants, qui ne représentent en moyenne que 45 % du taux d'incendies total par 1 000 habitants.

3.2 Le taux de décès et de blessés par 100 000 habitants

Tableau 16 : Taux moyens de décès et de personnes blessées liés aux incendies par 100 000 habitants, 2019 à 2021

PROVINCES	TAUX MOYEN DE DÉCÈS PAR 100 000 HABITANTS	TAUX MOYEN DE PERSONNES BLESSÉES PAR 100 000 HABITANTS
Québec	0,44	4,06
Ontario	0,66	4,81
Manitoba	0,84	7,92
Nouveau-Brunswick	0,93	3,07
Nouvelle-Écosse	0,94	3,61
Colombie-Britannique	0,60	3,06

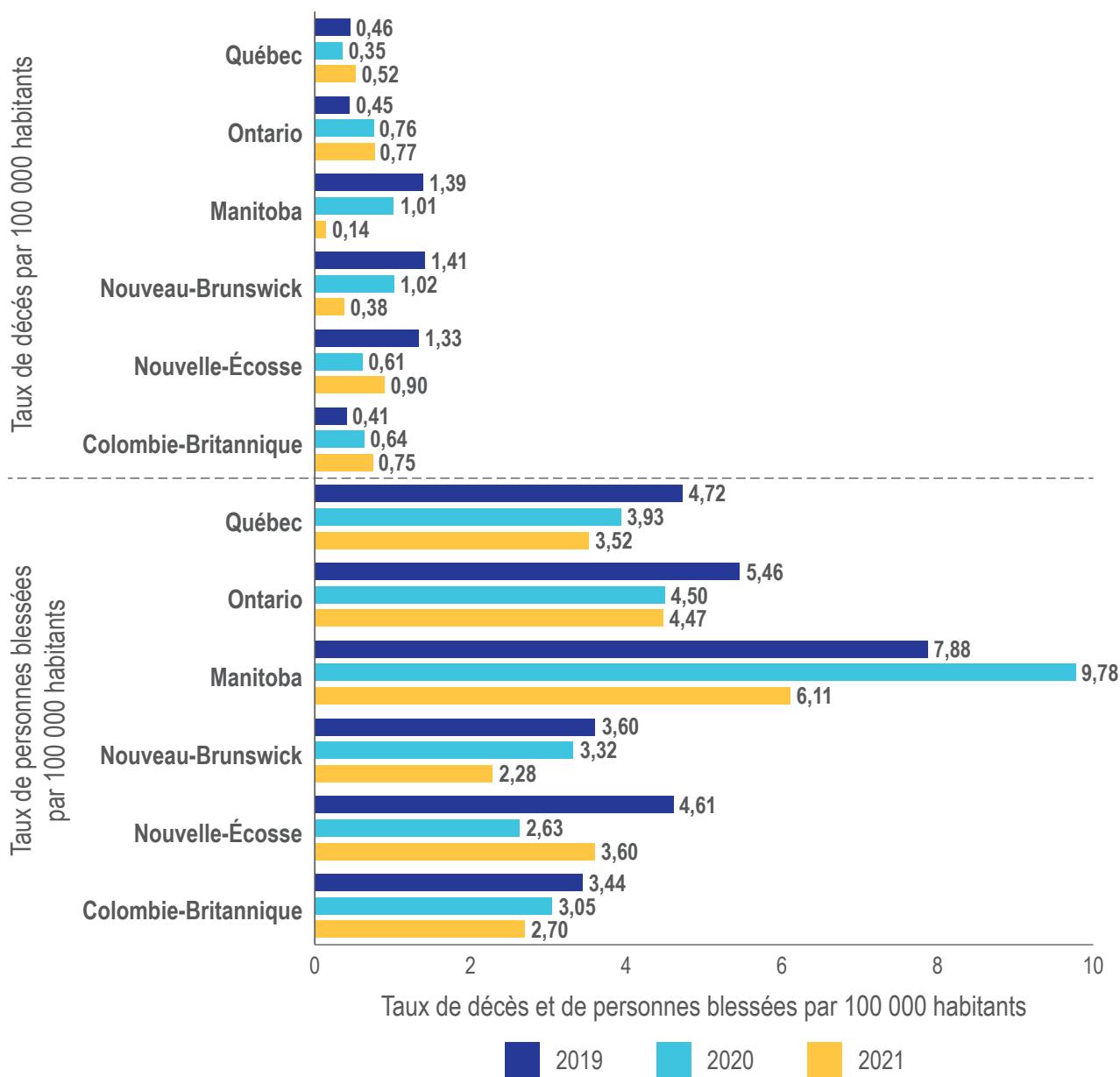
Sources : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

Statistique Canada, Base de données nationale sur les incendies (BDNI), données de 2019 à 2021.

Bureau du commissaire des incendies de l'Ontario.

Bureau du commissaire des incendies du Nouveau-Brunswick.

Graphique 28 : Taux de décès et de personnes blessées liés aux incendies par 100 000 habitants, 2019 à 2021



Sources : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.

Statistique Canada, Base de données nationale sur les incendies (BDNI), données de 2019 à 2021.

Bureau du commissaire des incendies de l'Ontario.

Bureau du commissaire des incendies du Nouveau-Brunswick.

Entre 2019 et 2021, sur les six provinces canadiennes à l'étude, c'est le Québec qui a connu le plus faible taux de décès par 100 000 habitants, avec un taux moyen de 0,44.

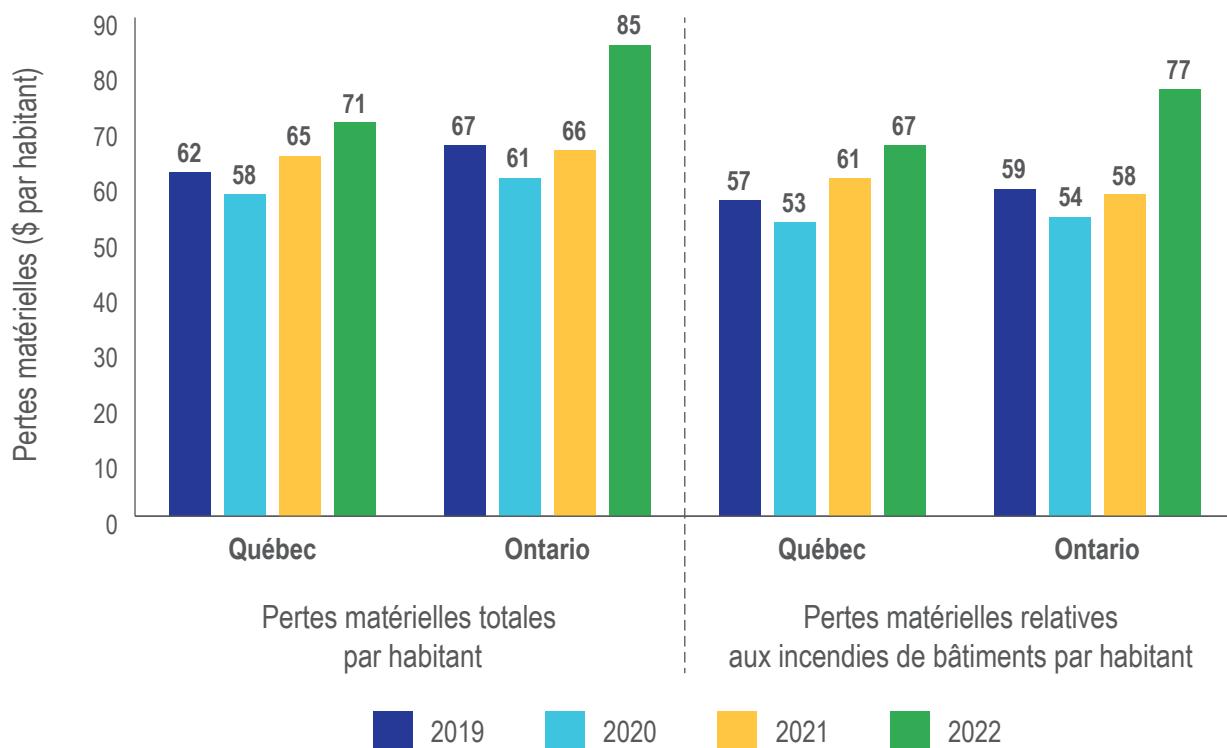
Sur la même période, c'est la Colombie-Britannique, avec un taux moyen de 3,06, et le Nouveau-Brunswick, avec 3,07, qui ont connu les plus faibles taux moyens de personnes blessées par 100 000 habitants.

Dans l'ensemble, pour les six provinces à l'étude, la tendance est à la baisse de 2019 à 2021 pour le taux de personnes blessées par 100 000 habitants (-9,2 %).

3.3 Les pertes matérielles estimées par habitant

Pour cette section, la comparaison porte seulement sur les données du Québec et de l'Ontario considérant que les données disponibles et comparables étaient celles de l'Ontario pour la période de 2019 à 2022.

Graphique 29 : Pertes matérielles totales et pertes matérielles relatives aux incendies de bâtiments (\$ par habitant), 2019 à 2022



Sources : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI.
Bureau du commissaire des incendies de l'Ontario.

Pour les deux provinces canadiennes à l'étude, une tendance à la hausse de 2019 à 2022 est observée, avec une moyenne de pertes matérielles totales par habitant de 70 dollars en Ontario contre 64 dollars au Québec. Il en va de même pour les pertes matérielles relatives aux incendies de bâtiments par habitant. Comme énoncé au chapitre 2, cette augmentation des pertes matérielles n'est pas directement attribuable à l'inflation que le Canada¹⁰ a connue ces dernières années, mais plutôt à la valeur élevée des bâtiments, une valeur qui évolue en corrélation avec l'inflation.

10. « Statistiques de l'indice des prix à la consommation (IPC), mesures de l'inflation fondamentale et autres statistiques connexes – définitions de la Banque du Canada », accessible en ligne sur le site Web de Statistique Canada : <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fvtv.action?pid=1810025601&cubeTimeFrame.startMonth=04&cubeTimeFrame.startYear=2019&cubeTimeFrame.endMonth=08&cubeTimeFrame.endYear=2022&referencePeriods=20190401%2C20220801> [En ligne] (consulté le 10 octobre 2024).

CONCLUSION

Pour conclure, quatre éléments majeurs ressortent de l'analyse de ce rapport : la baisse du taux d'incendies, la diminution du nombre de victimes d'incendies au Québec, l'erreur humaine qui demeure la principale cause des incendies et l'absence ou le non-fonctionnement des avertisseurs de fumée, notamment dans les bâtiments agricoles et résidentiels. En effet, dans les dernières années, le Québec a connu une réduction du taux d'incendies par 1 000 habitants et du nombre de victimes d'incendies. Bien que ces résultats présentent de bonnes nouvelles, la probabilité d'incendie demeure tout de même imprévisible. C'est cet aspect aléatoire et spécifique du risque qui rend la prévention particulièrement importante. À cet égard, il est non seulement primordial de poursuivre les efforts consentis en matière de sensibilisation et de prévention auprès de la population, et ce, tout au long de l'année, mais aussi de consolider le partenariat entre le MSP et les différents acteurs du milieu, notamment en matière de diffusion de messages de prévention et pour la promotion de ses bénéfices. En effet, la nécessité d'agir en prévention n'est plus à démontrer ; elle permet non seulement de limiter les risques d'incendie et les pertes humaines, mais elle contribue surtout à protéger la population des conséquences de ces feux.

En somme, les statistiques ont montré que les comportements humains sont la principale cause des incendies. C'est donc en réponse à ce constat, sous le thème général de la Semaine de la prévention des incendies « Le premier responsable, c'est toi ! » que le MSP a voulu sensibiliser ces dernières années la population à ces risques d'incendie afin que cette dernière adopte des comportements sécuritaires. À cet égard, il est essentiel que les efforts en prévention soient efficaces, soutenus et adaptés aux risques, de manière à sensibiliser la population.

